

Rapport de gestion 2022



TABLE DES MATIÈRES

L'ANNÉE 2022 EN BREF	3
ENSEIGNEMENT	5
RECHERCHE	13
ANALYSE ET ÉVALUATION DE LA QUALITÉ	21
FINANCES ET PERSONNEL	27
MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022	35

Ce rapport rend compte de la gestion de l'Université de Neuchâtel (UniNE). Conformément aux dispositions de la loi sur l'Université, il présente les activités d'enseignement et de recherche ainsi que leur évaluation au sein du système d'assurance qualité. Il présente aussi les finances de l'institution, l'état d'avancement du mandat d'objectifs et est complété par une sélection de statistiques concernant les principales missions de l'UniNE : enseignement, recherche et services.

Le rapport d'activité, plus détaillé, peut être consulté sur www.unine.ch. Le rapport de gestion a été établi par le Rectorat et approuvé par le Conseil de l'Université dans sa séance du 7 juillet 2023.

APERÇU DE L'ANNÉE 2022

Gouvernance

Au lendemain de la levée en Suisse des restrictions liées à la crise sanitaire, trois jours avant la rentrée de février, l'UniNE est victime d'une attaque informatique. La rentrée peut toutefois être assurée et les systèmes sont remontés avec une sécurité accrue. À l'automne, le préposé à la protection des données relève que les mesures prises pour renforcer la sécurité et pour informer les personnes touchées par le vol de données personnelles ont été adéquates. Le projet UniHub franchit un cap avec l'organisation d'un concours d'architecture pour le bâtiment académique. Le Plan d'intentions est remis en février au Conseil d'État, les négociations avec le Département ont lieu d'avril à septembre. Le Conseil d'État transmet juste avant Noël le rapport au Grand Conseil.

Développement durable / Égalité / Qualité

L'UniNE se dote d'une planification stratégique dans le but d'atteindre la carboneutralité en 2045. Un Plan climat est adopté, complété par un Plan transports et mobilité et un Plan bâtiments. La mesure la plus discutée concerne les déplacements en avion. Dès le 1^{er} décembre, tout membre de l'UniNE qui doit se rendre en Europe continentale dans un lieu à moins de dix heures de train ne perçoit plus de remboursement de son voyage s'il est réalisé en avion. L'automne est marqué par une série de mesures d'économie d'énergie, ainsi que de scénarios en cas de pénurie d'électricité durant l'hiver. En matière d'égalité, la directive sur le télétravail est révisée afin de mieux correspondre aux besoins de conciliation entre le travail et la vie privée, tout en tenant compte des expériences faites durant la crise sanitaire. À noter que le taux de femmes dans le corps professoral a progressé en deux ans d'un peu plus de 5%, pour se fixer à 33,8% (32,1 en EPT) à fin 2022. Sur le plan du système d'assurance qualité, un nouveau processus est lancé afin de mener des enquêtes régulières auprès des étudiantes et étudiants qui quittent l'Université suite à l'obtention d'un titre, un abandon ou un échec.

Enseignement

À la rentrée 2021-2022, le nombre d'étudiantes et d'étudiants passe de 4'508 à 4'409. La reprise se fait en présentiel, avec une recommandation d'enregistrer les enseignements dont le format s'y prête le mieux. Un sondage mené en novembre auprès du corps étudiant et du personnel enseignant montre un important degré de satisfaction par rapport à l'offre d'enseignements enregistrés. Côté nouveautés, un Bachelor interfacultaire en science des données est lancé, de même qu'une formation propédeutique en français langue étrangère, qui accueille une trentaine de personnes réfugiées d'Ukraine. Le pilier géographie du Master en sciences sociales s'enrichit d'une spécialisation Changements climatiques et sociétés. En Faculté de droit, un dixième enseignement sous forme de *moot court* fait son apparition dans le plan d'études. Il s'agit d'un concours sur les procédures d'arbitrage en matière sportive.

Recherche

Au total, 86 projets de recherche sont lancés durant l'année, pour un montant total de 14,8 millions de francs (34 projets compétitifs FNS-Innosuisse-SEFRI-UE, 52 projets liés à des mandats divers). L'Université inaugure, avec le concours de la HES-SO, un Institut transdisciplinaire de travail social (ITTS), dont la mission principale est de permettre à des titulaires de masters universitaires ou HES de se lancer dans un doctorat en travail social. L'automne voit également le lancement d'un Centre de recherche consacré à la durabilité dans l'agriculture en période de changement climatique, en partenariat avec la Fondation rurale interjurassienne.

Rayonnement

L'UniNE se dote d'une nouvelle identité visuelle au début de l'année. Le 5 novembre, le Dies academicus se déroule sur le thème « 4D : l'Université dans toutes ses dimensions » en écho au Plan d'intentions qui fixe quatre axes stratégiques de développement : dialogue, digitalisation, diversité, durabilité. Après la crise sanitaire, l'événement retrouve sa fréquentation usuelle de plus de 300 personnes. La fondation nouvellement créée pour soutenir les activités de l'UniNE décroche ses premiers financements avec le soutien d'une banque à hauteur de 50'000 francs. Suite à des accusations de deux médias relatives à des faiblesses du système de contrôle interne, une enquête externe montre que les faits allégués ne sont pas fondés. Le professeur émérite Olivier Guillod, vice-recteur de 2016 à 2020, reçoit le prestigieux Grand Prix Walther Hug.

Ressources humaines

Au 31.12.2022, l'UniNE compte 1'084 collaboratrices et collaborateurs. Au total, cela représente 758 EPT : 121 EPT relèvent du corps professoral, 408 du corps intermédiaire, 209 du personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB). Le nombre d'apprenties et d'apprentis est de 20.

Statistiques au 31.12.2022

- 4'409 étudiantes et étudiants : 2'648 femmes (60%) et 1'761 hommes (40%)
- 1'044 titres universitaires délivrés (hors formation continue), soit 452 bachelors, 513 masters, 63 doctorats et 16 certificats ou diplômes ILCF.

ENSEIGNEMENT

Nouveautés

Les principales nouveautés de la rentrée d'automne sont les suivantes :

- Bachelor interfacultaire en science des données
- Formation propédeutique en français langue étrangère (destinée en particulier aux réfugiées ukrainiennes et réfugiés ukrainiens)
- Spécialisation « Changements climatiques et sociétés » dans le cadre du Pilier géographie du Master en sciences sociales
- Moot court en Faculté de droit, consistant en un concours sur les procédures d'arbitrage en matière sportive

Nouvelles professeures et nouveaux professeurs

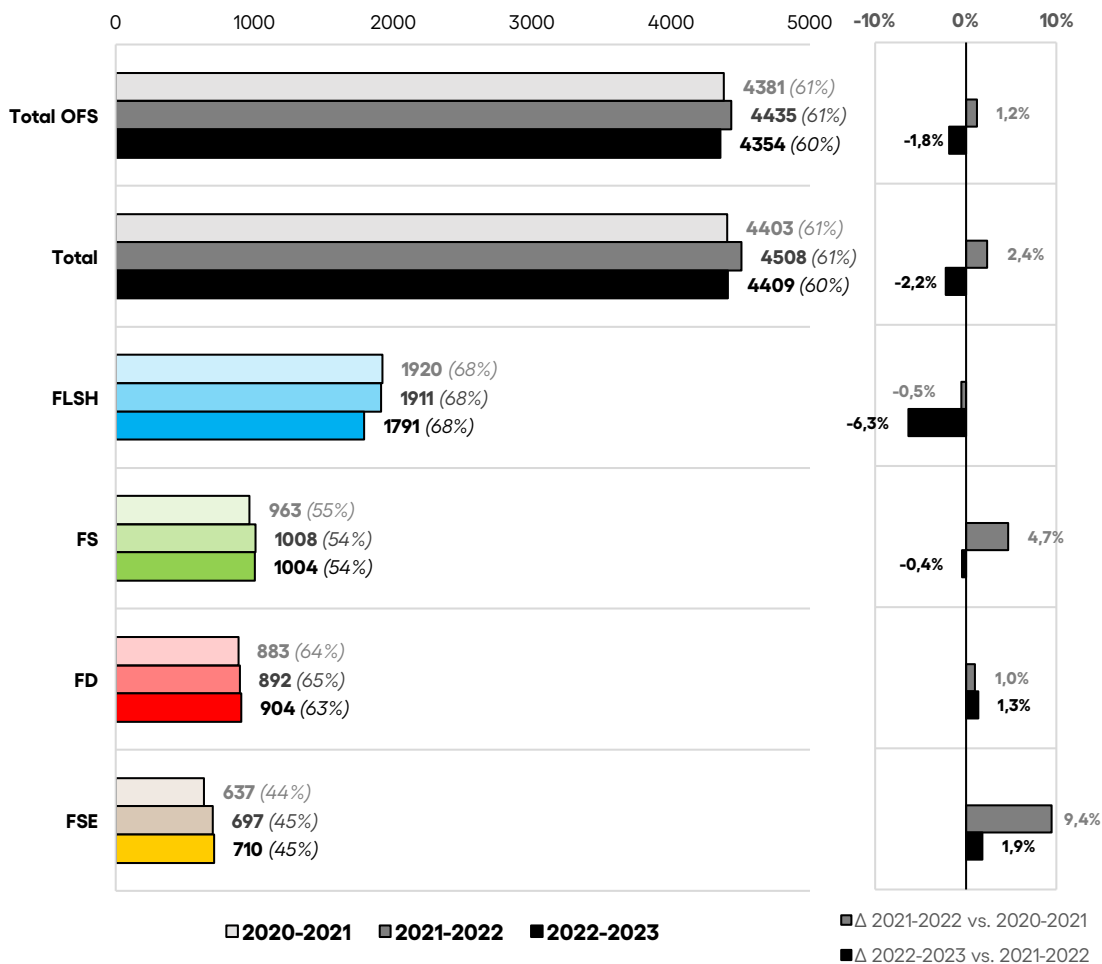
Cinq professeures (deux PO et trois PATT) et quatre professeurs (quatre PO) entrent en fonction en 2022. Les chaires concernées sont :

- Anthropologie de l'environnement
- Dialectologie galloromane et sociolinguistique
- Droit constitutionnel suisse et comparé
- Économie appliquée
- Histoire de l'art moderne et muséologie
- Politiques migratoires
- Science des données
- Sociologie
- Travail social

Effectifs

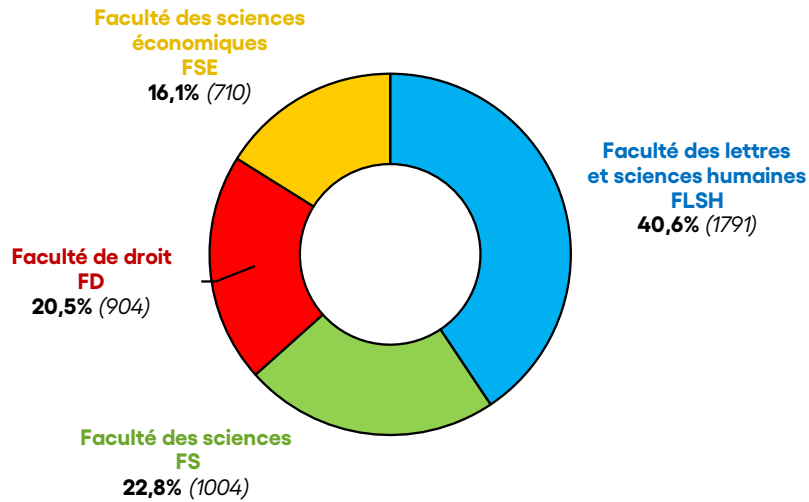
Le nombre de nouvelles admissions est de 1'473 au semestre d'automne (SA) 2022 (1'496 en 2021). Une légère baisse est constatée chez les Suissesses et Suisses (1'093 contre 1'182 en 2021), alors que le nombre de personnes étrangères a augmenté par rapport aux années précédentes (380 contre 314 en 2021). Le nombre de nouvelles personnes inscrites en bachelor est stable (772 contre 770 en 2021). Une légère baisse s'observe en master (551 contre 624 en 2021).

Comparatif sur 3 ans des effectifs totaux et par faculté



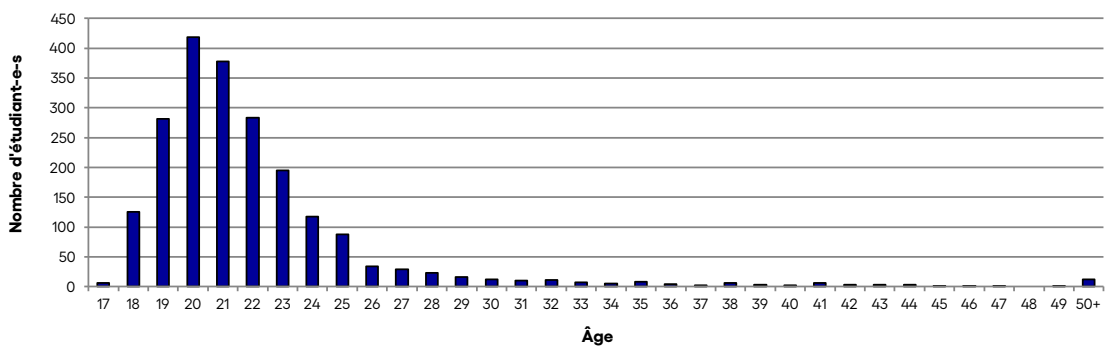
Note : Dans le total UniNE, les inscriptions dans les différents cursus sont prises en compte. Les étudiantes et étudiants inscrit-e-s dans deux cursus sont comptabilisé-e-s deux fois. À partir de 2021-2022, ces effectifs incluent également les personnes en complément HEP. Dans le total OFS, les étudiantes et étudiants inscrite-s dans plusieurs cursus ne sont comptabilisé-e-s qu'une seule fois, et les personnes inscrites pour un Complément HEP ne sont pas prises en compte. De plus, certaines étudiantes et certains étudiants immatriculé-e-s également dans une autre université ne sont pas pris-e-s en compte, car pas attribué-e-s à l'UniNE par l'OFS.

Effectifs SA 2022-2023 par faculté



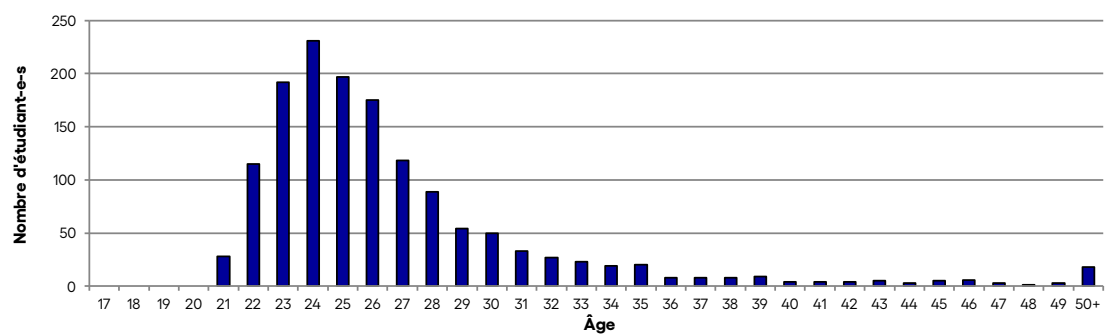
L'âge moyen des étudiantes et étudiants de bachelor est de 22,1 ans, l'âge médian est de 21 ans.

Répartition par âge des étudiant-e-s de bachelor (SA 2022-2023)

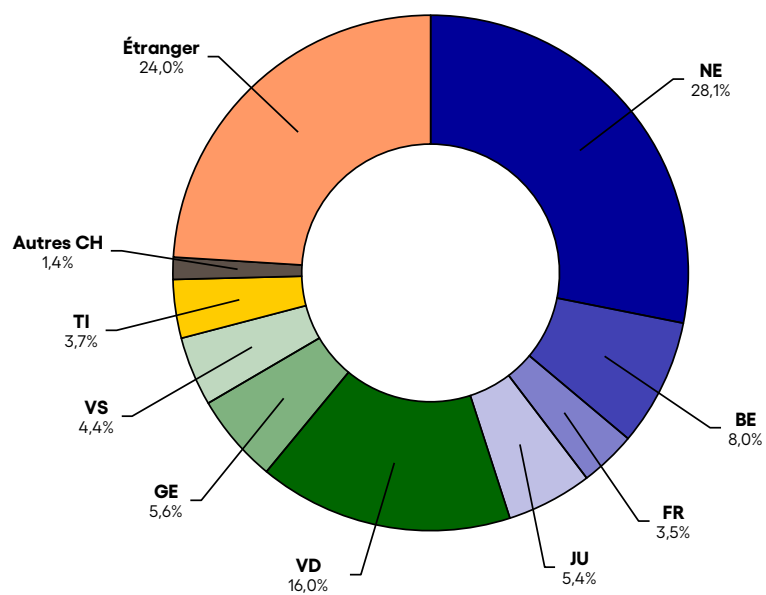


L'âge moyen des étudiantes et étudiants de master est de 26,8 ans, l'âge médian est de 24 ans.

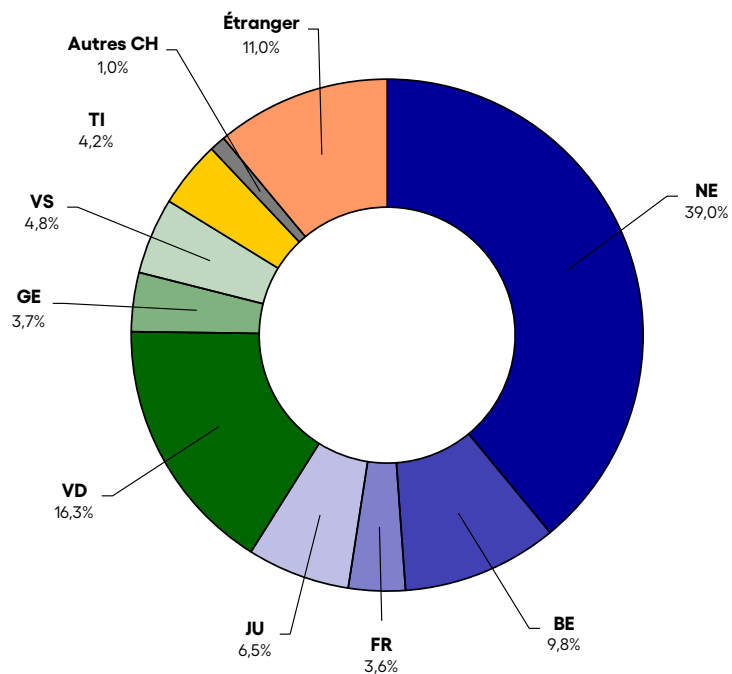
Répartition par âge des étudiant-e-s de master (SA 2022-2023)



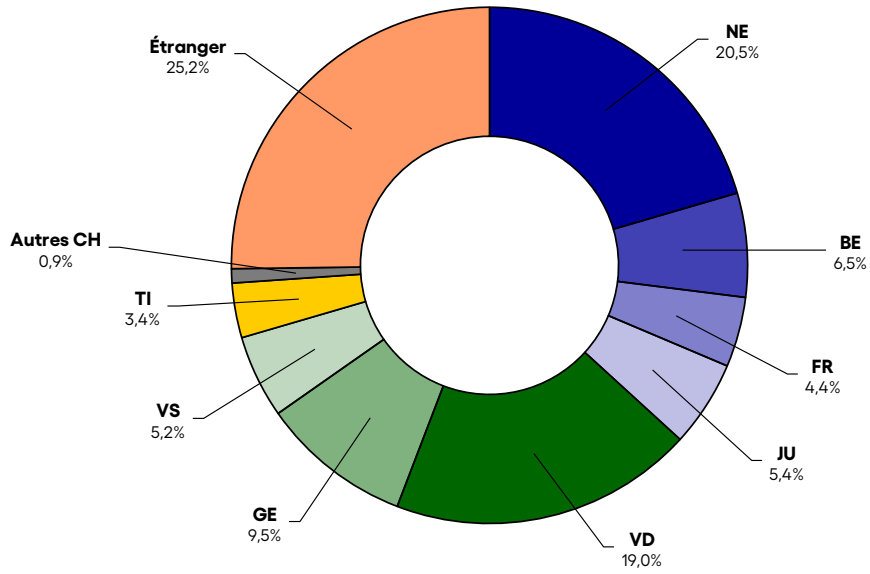
Répartition par provenance, tous niveaux confondus (SA 2022-2023)



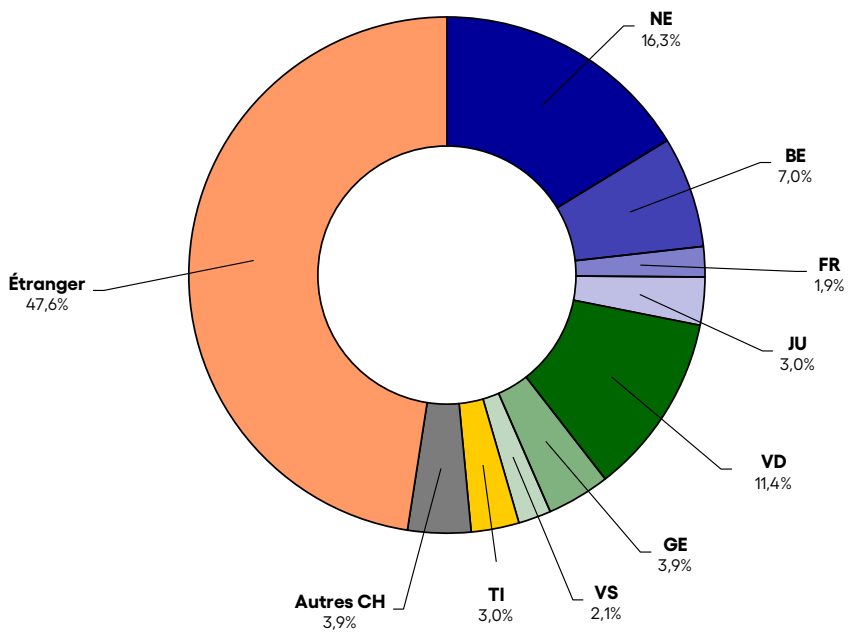
Répartition par provenance des étudiant-e-s en Bachelor (SA 2022-2023)



Répartition par provenance des étudiant-e-s en master (SA 2022-2023)



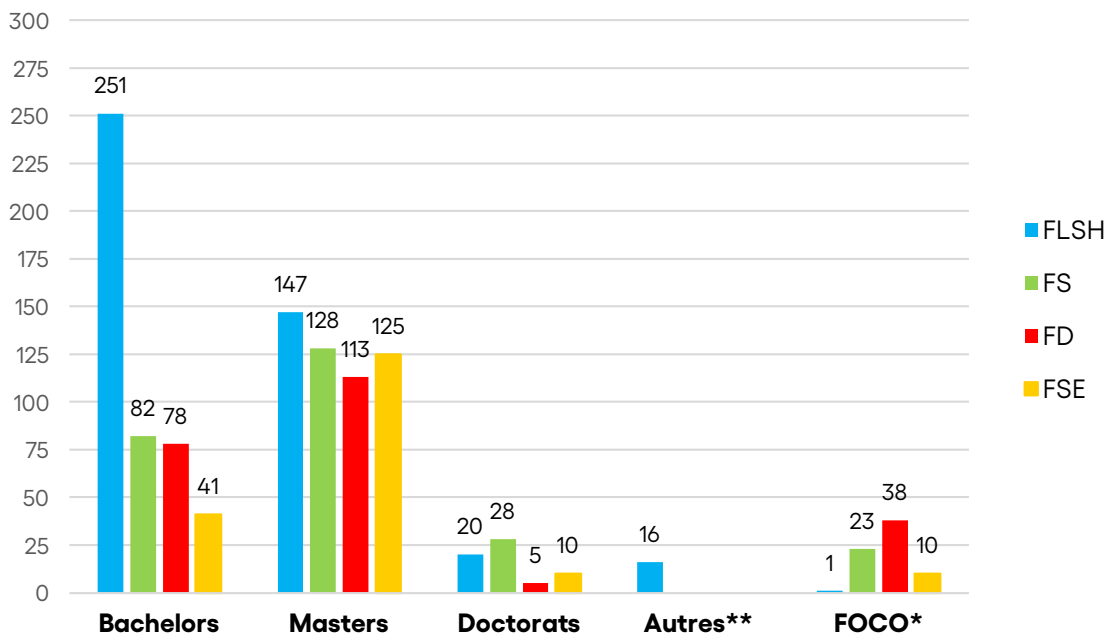
Répartition par provenance des étudiant-e-s en doctorat (SA 2022-2023)



Titres délivrés

L'UniNE délivre 1'044 titres (hors formation continue), dont 452 de niveau bachelor, 513 de niveau master, 63 doctorats, et 16 certificats ou diplômes ILCF.

Titres délivrés en 2022

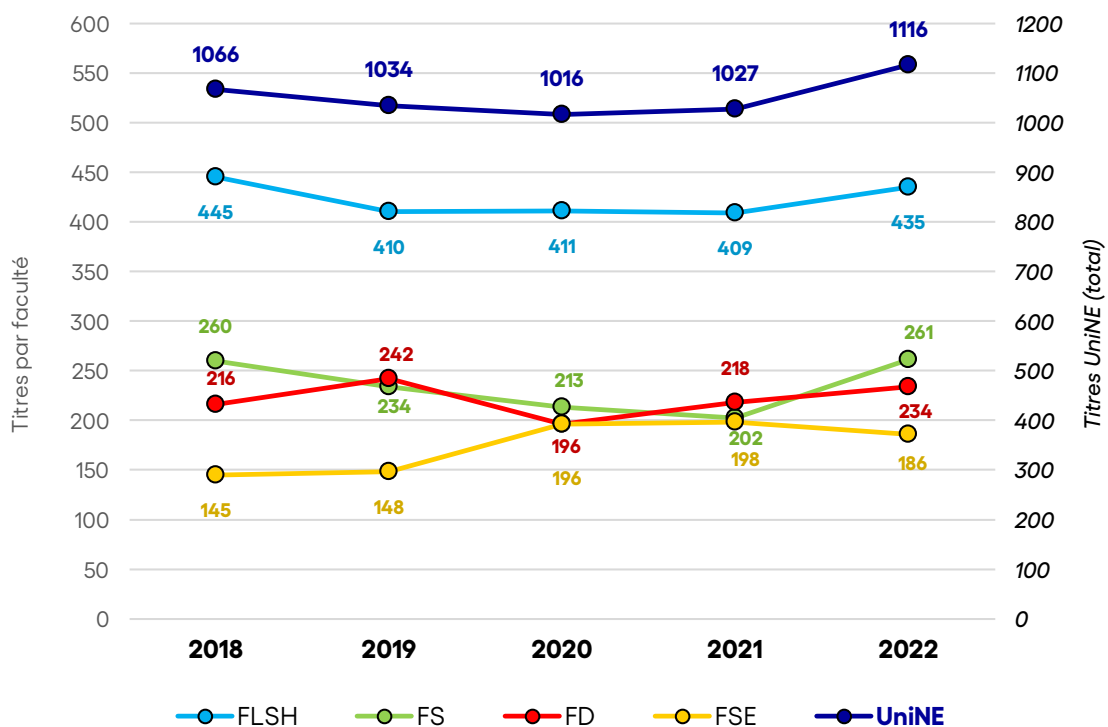


* FOCO : Diplômes de formation continue (CAS, DAS, MAS)

** Autres : Certificats d'études françaises, Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère

Titres délivrés, période 2018-2022

(y.c. diplômes de formation continue)



Concept Sport-Études

Le concept « sport-études », destiné aux sportives et sportifs d'élite qui souhaitent poursuivre des études académiques tout en pratiquant un sport de haut niveau, compte 14 inscrit-e-s.

	2021-2022	2022-2023
Étudiantes et étudiants	21 (6 femmes / 15 hommes)	14 (3 femmes / 11 hommes)
Sports représentés	Athlétisme (1) Badminton (1) Cyclisme (3) Football (2) Hockey sur glace (9) Karaté (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Volleyball (1)	Athlétisme (2) Badminton (1) Cyclisme (1) Football (1) Hockey sur glace (3) Judo (1) Natation artistique (1) Ski-cross (2) Ski nordique (1) Volleyball (1)
Associations et clubs sportifs	Berner Sport Club Young Boys équipe féminine HC Bienne HC La Chaux-de-Fonds Lausanne HC NHA (Neuchâtel Hockey Academy) Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Karate Federation	HC La Chaux-de-Fonds Neuchâtel Xamax FCS NUC Volleyball Neuchâtel SC Langenthal SHC La Chaux-de-Fonds Swiss Athletics Swiss Badminton Swiss Cycling Swiss Ski

Conseils pour l'apprentissage sur *UniNETudiant-e*, le blog du campus

Le blog du campus a pour but de renforcer les prestations de conseil aux étudiantes et aux étudiants. Durant le semestre de printemps, 1'400 pages du blog sont lues en moyenne chaque semaine. Cette moyenne hebdomadaire s'élève à 2'318 pages lues au semestre d'automne. La fréquence est en constante hausse et on remarque de plus en plus de visites venant d'autres pays francophones, ce qui participe au rayonnement de l'Université.

Soutien pédagogique

En 2022, 57 membres du personnel enseignant participent à des formations pédagogiques offertes par le Support enseignement et pédagogie ; 61 membres du personnel enseignant bénéficient de séances de conseil pédagogique individuel (total 83,5 heures de conseil) ; 12 membres du personnel enseignant reçoivent un soutien financier pour mener à bien un projet pédagogique innovant. Un nouveau Guide des enseignantes et enseignants est publié en ligne. Le prix Credit Suisse Award for Best Teaching 2022 est décerné à Jean-Philippe Dunand, professeur ordinaire à la Faculté de droit. Le 29 avril, la 4^e conférence sur l'innovation pédagogique réunit 22 membres du personnel enseignant autour de la thématique de la pédagogie inclusive.

Formations offertes par le Support enseignement et pédagogie en 2022 (ateliers, pauses pédagogiques, rendez-vous des bonnes pratiques)

- « Organiser son enseignement »
- « La classe inversée (flipped classroom) »
- « Formuler des objectifs d'apprentissage »
- « Utiliser des Wikis dans son enseignement »
- « Évaluer à l'aide des vidéos »
- « L'apprentissage collaboratif – pour un apprentissage en profondeur »
- « Comment intégrer la durabilité dans son enseignement »
- « Planifier son enseignement »
- « Course design; how to get started » (en anglais)

Soutien financier aux projets pédagogiques innovants

Titre de l'enseignement	Faculté	Bénéficiaires	Montant attribué
<i>Wikipédia en philosophie</i>	FLSH	CHEVARIE-COSSETTE Simon-Pierre	4'216,78
<i>Pensée computationnelle et programmation</i>	FSE/FS	HOLZER Adrian & FELBER Pascal	10'460,00
<i>Projet de cours transversal</i>	FSE	KOCHER Bruno & JONGZYK Claudia	9'065,50
<i>TP @ home</i>	FS	LONGONI Fiamma	1'374,00
<i>Service learning : Conservation de la biodiversité</i>	FS	ZEMP Clara	5'000,00
<i>Stages scientifiques et création d'études de cas</i>	FSE	REUTER Emmanuelle	9'400,00
	Total		39'516,28

Projets pédagogiques innovants soutenus en 2022-2023 :

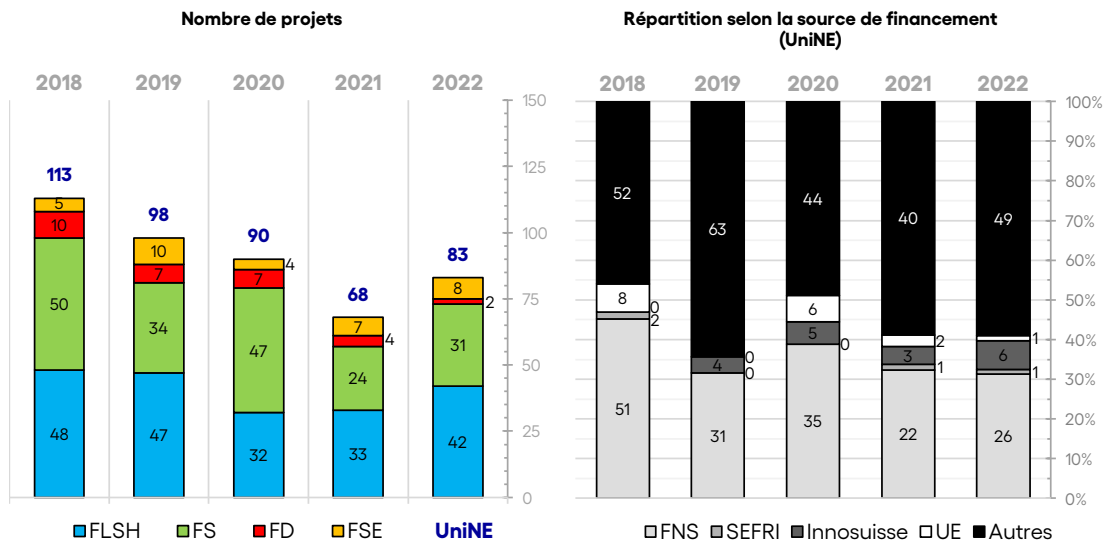
Titre de l'enseignement	Faculté	Bénéficiaires	Montant attribué
<i>Apprentissage de bactériologie et mycologie en jouant – Game-based learning</i>	FS	BINDSCHEDLER Saskia & JUNIER Pilar	8'350,80
<i>La robotique éducative pour apprendre la programmation</i>	FSE/FS	HOLZER Adrian & FELBER Pascal	10'100,00
<i>Transformation des cours introductifs en économie (I & II)</i>	FSE	LANZ Bruno & GREYER Jean-Marie	15'000,00
<i>Co-creating mini-cases with students</i>	FSE	REUTER Emmanuelle	9'916,00
	Total		43'366,80

RECHERCHE

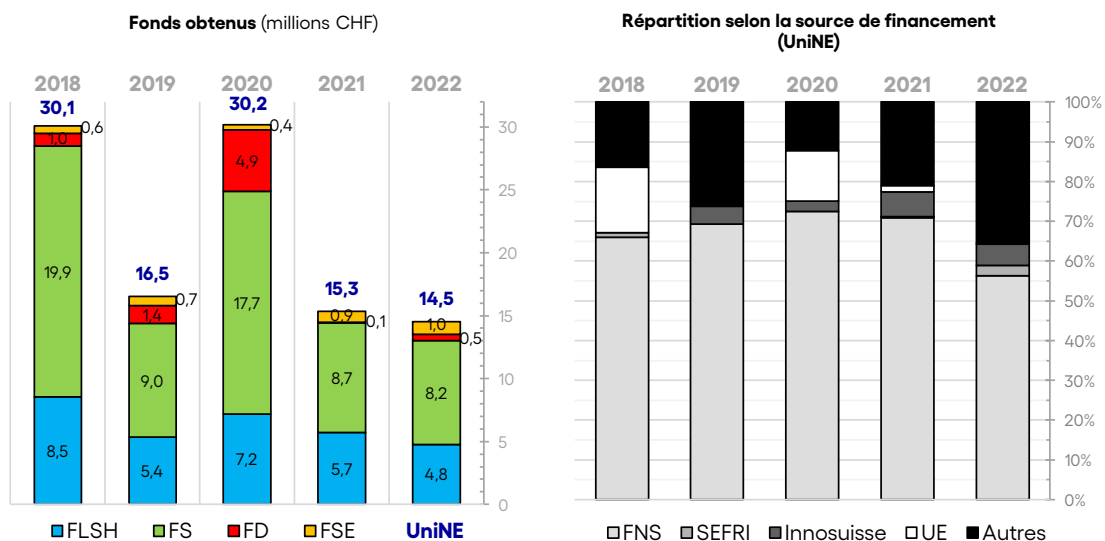
Projets de recherche financés par des fonds de tiers

Nouveaux projets

Nombre de nouveaux projets de recherche et répartition des projets en fonction de la source de financement¹



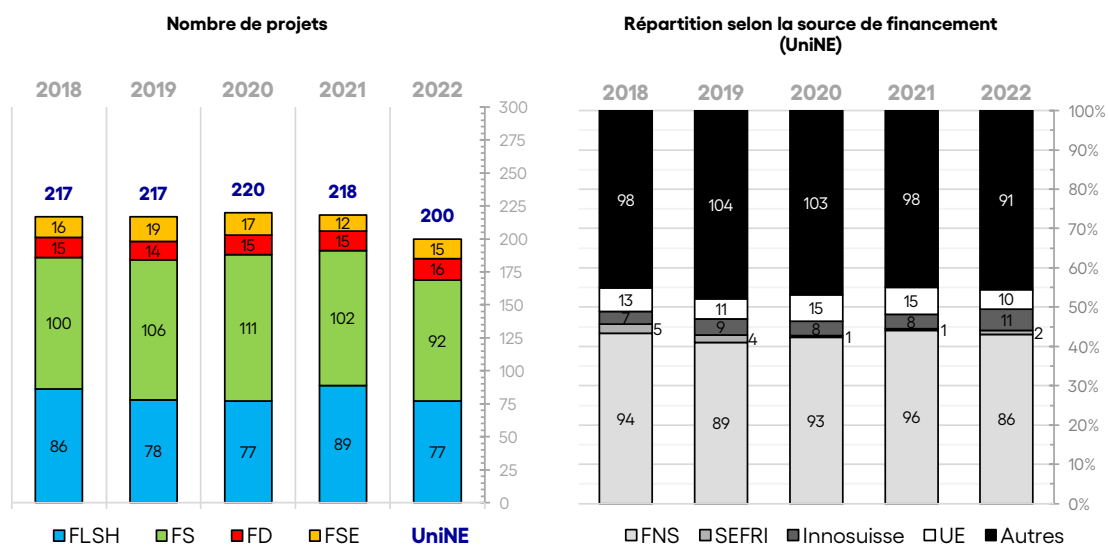
Fonds relatifs aux nouveaux projets de recherche et répartition des fonds en fonction de la source de financement



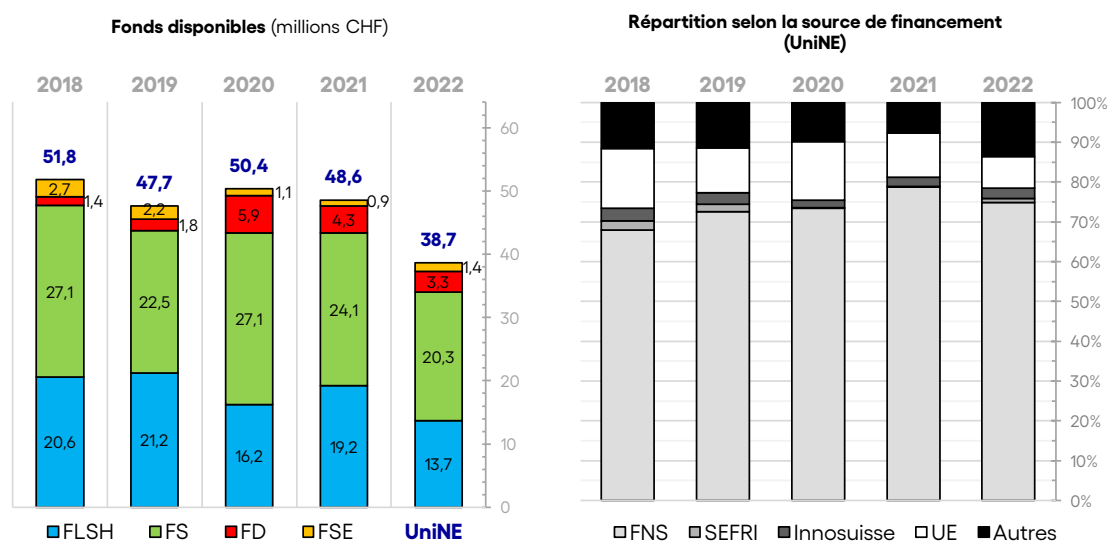
¹ Projets commencés durant l'année civile considérée.

Projets en cours (total par année)

Nombre de projets de recherche en cours et répartition des projets en fonction de la source de financement²



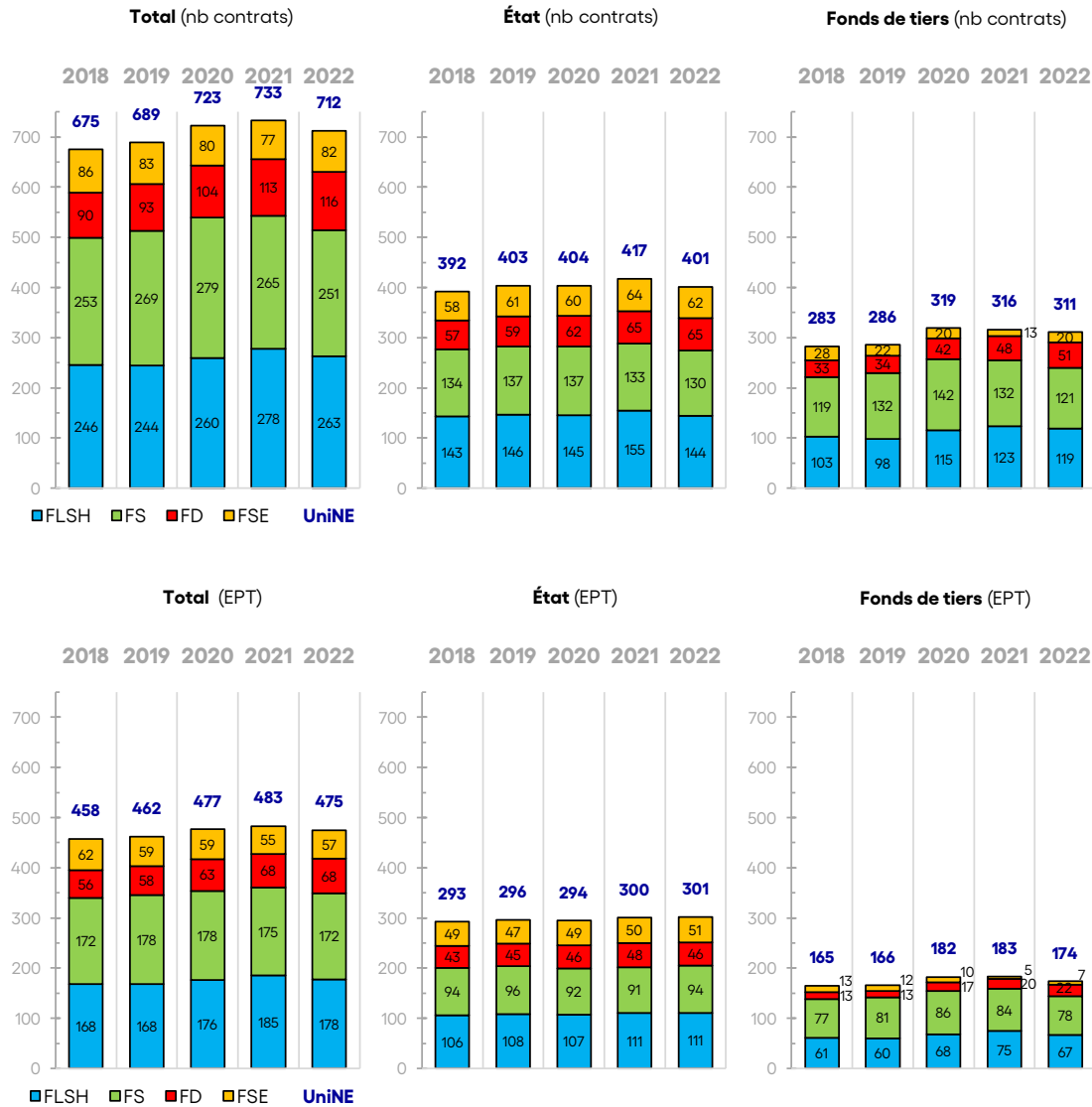
Fonds relatifs aux projets de recherche en cours et répartition des fonds en fonction de la source de financement



² Projets en cours au 31 décembre de l'année considérée, quelle que soit l'année de commencement

Personnel de recherche

Les figures ci-dessous présentent le nombre de postes (contrats) et d'EPT (équivalents plein temps) du personnel de recherche. La catégorie « personnel de recherche » comprend les fonctions suivantes : professeur-e ordinaire, professeure assistant-e avec prétitularisation, professeur-e assistant-e, directrice ou directeur de recherche, maître d'enseignement et de recherche, maître assistant-e, collaboratrice ou collaborateur scientifique (incl. seniors), postdoctorant-e, doctorant-e et assistant-e doctorant-e. Les collaboratrices et collaborateurs scientifiques rattaché-e-s au domaine central, membres du PATB, ainsi que le personnel externe (CIES, CSCF, etc.) sont exclus.



Doctorantes et doctorants

Nombre de doctorats délivrés

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE	
2017-2018	26	33	5	9	73	ND
2018-2019	35	39	3	5	82	↑ 12,3%
2019-2020	25	29	6	7	67	↓ -18,3%
2020-2021	24	26	4	6	60	↓ -10,4%
2021-2022	20	28	5	10	63	↔ 5,0%
Moyenne	26	31	5	7	69	

Durée moyenne des doctorats

(nombre de semestres)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	UniNE	
2017-2018	12,3	9,2	12,6	11,4	10,8	ND
2018-2019	13,4	10,8	10,0	9,0	11,8	↔ 9,3%
2019-2020	11,6	10,5	12,5	10,7	11,1	↓ -5,6%
2020-2021	14,1	9,7	10,5	12,5	11,8	↔ 5,8%
2021-2022	13,8	10,1	17,8	9,3	11,7	↔ -0,2%
Moyenne	13,0	10,0	12,7	10,6	11,4	

Nombre de débutant-e-s

(débutant-e-s au semestre d'automne ou de printemps³ de l'année académique considérée)

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE	
2017-2018	28	33	17	11	89	ND
2018-2019	48	33	16	12	109	↑ 22,5%
2019-2020	39	40	21	15	115	↔ 5,5%
2020-2021	30	26	23	9	88	↓ -23,5%
2021-2022	24	29	13	15	81	↓ -8,0%
Moyenne	34	32	18	12	96	

Nombre de doctorant-e-s inscrit-e-s au semestre d'automne

Année	FLSH	FS	FD	FSE	Total UniNE	
2017-2018	254	183	114	51	602	ND
2018-2019	258	182	120	56	616	↔ 2,3%
2019-2020	249	172	125	61	607	↓ -1,5%
2020-2021	237	168	137	65	607	↔ 0,0%
2021-2022	229	162	150	65	606	↔ -0,2%
Moyenne	245	173	129	60	608	

Delta Année considérée vs. Année précédente

- ↑ : Supérieur ou égal à 10% (positif)
- ↔ : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (positif)
- : Inférieur ou égal à 1% (stable)
- ↔ : Supérieur à 1% mais inférieur à 10% (négatif)
- ↓ : Supérieur ou égal à 10% (négatif)

³ Environ 30-40% des nouvelles inscriptions en doctorat se font au semestre de printemps.

Visibilité et rayonnement de la recherche

Nombre de nouvelles publications sur LIBRA

Année																	Total	
	Livre	Livre édité	Numéro de revue	Chapitre de livre	Préface	Article de périodique	Recession	Actes de congrès	Thèse	Working paper	Présentation	Rapport	Article de magazine	Article dans un quotidien	Commentaire juridique	Commentaire édité		
2019	52	69	8	294	6	408	8	64	74	23	105	28	18	10	27	2	1 196	ND
2020	44	45	14	200	7	386	19	31	46	16	34	26	21	15	29	3	936	↓ -21,7%
2021	37	33	21	164	4	443	15	79	67	12	30	24	21	4	6	1	961	↔ 2,7%
2022	29	13	0	105	20	281	20	52	75	5	15	23	21	7	1	1	668	↓ -30,5%

Nombre de nouvelles publications répertoriées dans SciVal⁴

Année	UniNE		Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)	
	Petites	Grandes	Petites	Grandes
2018	626	ND	569	5 394
2019	537	↓ -14,2%	582	5 467
2020	488	↔ -9,1%	629	5 973
2021	641	↑ 31,4%	742	6 576
2022*	604	↔ -5,8%	747	6 431

Part des publications (répertoriées dans SciVal) dans le top des journaux les plus cotés⁵

Année	UniNE		Moyenne HEU suisses (UniNE exclue)			
			Petites		Grandes	
	Top 10%	Top 1%	Top 10%	Top 1%	Top 10%	Top 1%
2018	38,7%	4,2%	35,8%	4,3%	43,1%	5,8%
2019	43,1%	4,4%	38,1%	5,0%	41,5%	5,9%
2020	36,3%	2,8%	34,8%	4,8%	40,6%	4,8%
2021	38,2%	3,5%	35,7%	5,3%	38,2%	5,0%
2022*	36,7%	4,1%	35,8%	5,7%	37,2%	5,1%

* Données signalées comme incomplètes par SciVal

Nombre d'interventions répertoriées à la RTS (TV et radio)

Année	Nb Interventions		
2018	82		ND
2019	69	↓	-15,9%
2020	87	↑	26,1%
2021	86	↔	-1,1%
2022	100	↑	16,3%

⁴ Source : www.scival.com, état au 05.05.2023. Les catégories de taille des HEU suisses sont établies sur la base des statistiques OFS (2021) concernant les étudiant-e-s et le personnel des HEU : « Petites » (UNIFR, HSG, UniNE, USI, UNILU) ayant moins de 12'000 étudiant-e-s et moins de 2'000 employé-e-s (FTE), et « Grandes » (UNIZH, UNIGE, UNIBE, UNIL, UNIBAS) ayant plus de 12'000 étudiant-e-s et plus de 2'000 employé-e-s (FTE).

⁵ Selon CiteScore percentile.

Événements scientifiques, publications et communications institutionnelles en 2022

Type	Nombre
Événements annoncés dans l'agenda en ligne	300
Cafés scientifiques	8 ⁶
Communiqués de presse	36
Numéro de la revue Uninews (dernier numéro de la série)	1
Numéros de la revue À la une (successeur d'Uninews)	2
Lettres d'information Trait d'Union	5
Articles publiés ou émissions diffusées en Suisse concernant l'UniNE	1'045 ⁷
Articles consacrés à des chercheuses et chercheurs de l'UniNE publiés dans le Ô, publication tous-ménages des Montagnes neuchâteloises 2022	12
Présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter, Instagram) : <ul style="list-style-type: none"> • Six millions d'impressions (nombre de vues cumulées des publications) • 261'000 engagements (interactions avec l'UniNE) • 57'422 personnes touchées (53'595 fin 2021 ; croissante nette : 8,3%) • 131'000 clics sur les publications 	

Soutien apporté à des demandes de projets par le Support recherche et innovation (SRI)

Type de programme	Instrument	Demandes soutenues
Commission européenne	Horizon Europe	16
Commission européenne	Programmes européens hors-Horizon Europe	2
Suisse (FNS)	Encouragement de projet	13
Suisse (FNS)	Doc.ch et postdoc.mobility	12
Suisse (FNS)	Ambizione	9
Suisse (FNS)	PNR 80 Covid-19 et société	5
Suisse (FNS)	Autres instruments FNS	7
Suisse (FNS) - Mesure transitoire ⁸	Postdoc Fellowships	2
Suisse (FNS) - Mesure transitoire	Starting Grants	19
Suisse (FNS) - Mesure transitoire	Consolidator Grants	5
Suisse (FNS) - Mesure transitoire	Advanced Grants	2
Suisse	Fondations	3
Suisse	Autres programmes suisses	2
Suisse	Offices fédéraux	2
Suisse-France	Interreg	2
Total		101

⁶ En moyenne, chaque café scientifique a attiré 42 participantes et participants.

⁷ Source : Argus.

⁸ Mesures de soutien à la recherche mises en place par la Confédération en raison de l'absence d'association de la Suisse à Horizon Europe

Appui juridique

Type	Nombre
Funding agreements/grant contracts	12
Contrats de mandat pour recherche	11
Contrats de collaboration	7
IP Agreement & NDA	13
Autre	37
Total	80

Commission d'éthique de la recherche

Demandes de prises de position sur de nouveaux projets de recherche et demandes révisées traitées en 2022 :

Faculté	Nombre
FLSH	12
FS	3
FD	-
FSE	4
Total	29

Commission de recherche

La Commission de recherche se charge de l'attribution des bourses Doc.Mobility et des subsides prélevés sur le Fonds de donations. Les bourses Doc.Mobility sont financées conjointement par swissuniversities et l'UniNE. Elles s'adressent aux doctorantes et doctorants qui souhaitent améliorer leur profil scientifique dans un institut de recherche à l'étranger pour une durée ordinaire de 6 mois. Le Fonds des donations met au concours des bourses et des subsides pour prendre en charge ou réduire les coûts d'un séjour de recherche.

Type	Demandes	Bourses attribuées	Montant total
Doc.Mobility	11	8	CHF 189'410
Fonds des donations	31	15	CHF 62'270
Total	42	23	CHF 261'680

ANALYSE ET ÉVALUATION DE LA QUALITÉ

Selon l'article 9, alinéa 4 de la loi sur l'Université (LUNE), le rapport de gestion rend compte du contrôle de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Néanmoins, le système d'assurance qualité de l'Université s'étend à l'ensemble de ses missions et prestations et comprend également un système de contrôle interne des processus impliqués en dernier ressort dans le rapport financier.

En 2022, plus de 500 enseignements sont évalués chaque semestre ; 24 programmes de formation certifiante sont évalués, ainsi que 16 formations continues de courte durée ; 10 leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs ; 3 services centraux sont engagés dans une procédure d'auto-évaluation. Le Bureau qualité procède à la collecte, à l'analyse, au suivi et à la mise à disposition d'indicateurs qualité pour le pilotage stratégique. Il met en place une procédure de suivi annuel des standards de qualité LEHE, du plan de développement figurant dans le rapport d'auto-évaluation et des recommandations émises par les expertes et experts à l'occasion de l'accréditation 2019-2021.

Qualité des enseignements

L'ensemble des enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiantes et étudiants (EEE), dans les quatre facultés.

Taux de réponse moyen :

	Semestre de printemps 2022	Semestre d'automne 2022
FLSH	56%	58%
FS	47%	49%
FD	47%	53%
FSE	59%	56%

Taux moyen d'affirmations positives :

	Semestre de printemps 2022	Semestre d'automne 2022
« Globalement, je considère cet enseignement de bonne qualité »	88-91% ⁹	86-93%
« Cet enseignement s'inscrit de manière cohérente dans mon plan d'études »	88-94%	90-96%

À l'automne 2022, l'enregistrement des enseignements n'est plus obligatoire mais reste fortement recommandé. Le Support enseignement et pédagogie met en place une page sur le site internet de l'UniNE avec des informations en lien avec l'enregistrement, afin d'appuyer les enseignantes et enseignants dans leurs choix pédagogiques. En novembre, une étude est menée par le Bureau qualité et le Support enseignement et pédagogie sur l'utilisation, la perception et les idées autour des enregistrements des enseignements auprès du personnel enseignant et du corps étudiant.

⁹ Pourcentage moyen de réponses « oui » ou « plutôt oui », en fonction des facultés.

Qualité des cursus de formation initiale

En 2022, les analyses approfondies du Master en sciences cognitives et du Master en sciences sociales sont bouclées, tandis que celle du Master en études muséales est à bout touchant. L'analyse du Master en lettres et sciences humaines et du Master en sciences historiques sont lancées.

Dans le cadre d'une analyse approfondie des études de doctorat et du devenir de ses diplômées et diplômés, le rapport sur l'enquête auprès des doctorantes et des doctorants menée fin 2021 – début 2022 est publié en été 2022. Un second volet, portant sur le parcours postdoctoral à l'UniNE, se concrétise à l'automne sous forme d'une enquête par questionnaire envoyée à l'ensemble des membres du corps intermédiaire titulaires d'un doctorat.

L'Université met en place, à partir du semestre d'automne, un projet-pilote avec des « enquêtes de sortie » (*exit surveys*) auprès de l'ensemble des étudiantes et étudiants qui quittent l'Université après avoir soit réussi, soit abandonné un cursus d'études. Une enquête est également menée auprès des personnes catégorisées comme « non-venues » par l'institution, en d'autres mots les personnes qui s'inscrivent à l'Université mais ne se présentent pas au moment de la rentrée universitaire. Les résultats sont analysés et font l'objet de rapports diffusés auprès du Rectorat et des décanats en novembre. Après évaluation, le projet est validé et ces enquêtes sont ajoutées aux procédures d'évaluation de la qualité de l'Université.

Qualité des cursus et journées de formation continue

Les formations continues certifiantes et de courte durée font l'objet d'un bilan annuel portant sur le nombre d'heures de formation et le nombre de participantes et participants, ainsi que d'une vérification de l'évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

En 2022, 28 programmes de formation certifiante sont offerts à l'UniNE, totalisant 465 inscriptions. 24 programmes sur 28 font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants. 19 formations continues de courte durée sont offertes, totalisant 2'867 inscriptions. 16 formations de courte durée sur 19 font l'objet d'une évaluation de leur qualité par les participantes et participants.

Formations certifiantes 2022 (CAS-DAS-MAS)

Type	Nom	ECTS	Inscriptions 2022
CAS	Arbitration	10	12
CAS	Deep geothermal systems (DEEGEOSYS)	10	18
CAS	Défis juridiques de la santé publique	15	13
DAS	Droit de la santé	35	10
MAS	Droit de la santé	60	9
CAS	Droit des migrations	15	22
CAS	Droit du sport	16	4
DAS	Droit du sport	36	4
DAS	Droit et gestion d'institutions de soins	35	2
CAS	Économie et finances publiques	15	11
CAS	Fiscalité des PME	10	45
DAS	Formation continue en droit	30-59	8
CAS	Gestion des carrières	20	5

CAS	Gestion des sites pollués (SIPOL)	12	27
CAS	Gestion d'un établissement de soins de santé public et privé	12	19
CAS	Integrated Crop Management - Aspects of Implementation	10-12	20
CAS	Integrated Crop Management - Biological Control and Ecosystem Services	10-12	20
CAS	Integrated Crop Management - Sustainable Production Practices	10-12	20
CAS	Intégration	15-20	6
CAS	Leadership hospitalier	12	11
CAS	Magistrature	12	32
CAS	Management humain	20	21
DAS	Management, ressources humaines et carrières	30	6
MAS	Management, ressources humaines et carrières	60	85
CAS	Outils de management public (OMP)	15	18
CAS	Promouvoir une institution culturelle	13	24
CAS	Ressources Humaines	20	27
CAS	Water, sanitation and hygiene for humanitarian and developing contexts (WASH)	12	19

Note : le nombre d'inscriptions comprend l'ensemble des personnes qui ont été inscrites pendant une partie de l'année civile 2022, quelle que soit l'année de début et de fin de la formation

Formations de courte durée 2022 (non certifiantes)

Nom	Inscriptions 2022
19 ^e journée de formation continue en droit pour les enseignant-e-s du degré secondaire II	10
22 Séminaire sur le droit du bail 1ère édition	370
22 Séminaire sur le droit du bail 2ème édition	355
Best practices in the fight against counterfeiting & piracy 4.0	54
Familles et professions de la santé : de la naissance à la mort / 28 ^e journée du droit de la santé	80
La médiation dans le domaine commercial (Colloque GEMME-CEMAJ)	37
Le droit international, l'Europe et la Suisse	70
Le marketing social : une approche pour changer les comportements	20
Les troubles des apprentissages en mathématiques	202
Les troubles du calcul et du traitement des nombres chez l'adulte cérébrolésé	27
Le télétravail - Journée du CERT	399
L'expertise en procédure et le nouveau droit des successions - Journée de formation continue des avocats	537
New developments in international commercial arbitration	46
Re-p(an)enser le soin psychiatrique	109
S'ajuster pour offrir un cadre d'apprentissage sécurisant aux stagiaires	43
Servitudes, territoire et approvisionnement énergétique : trio explosif ?	171
TDAH et troubles du langage	292
Transition écologique - créer notre futur : ça va être sportif ! 12 ^e journée de l'innovation	26
WATSAN - Water and sanitation engineering from emergency towards development	19

Qualité des leçons probatoires

Les leçons probatoires données dans le cadre de procédures de nomination font l'objet d'une évaluation par un panel d'auditrices et auditeurs.

Dix séries de leçons probatoires font l'objet d'une évaluation en 2022.

Faculté	Chaire
FLSH	Anthropologie de l'environnement Histoire de l'art moderne et muséologie Politiques migratoires Sociologie
FS	Science des données
FD	Droit constitutionnel suisse et comparé Droit des migrations
FSE	Finance Macroéconomie appliquée Travail social

Qualité de la recherche

Une partie importante de l'évaluation de la recherche se fait dans le cadre des procédures applicables aux membres des corps professoral et intermédiaire dont le statut prévoit une confirmation, une titularisation ou une prolongation de l'engagement après une période initiale de 4 ans et une évaluation périodique tous les 6 ans.

Procédures d'évaluation 2022

Procédure	Poste	Nombre
Confirmation	Professeur-e ordinaire	3
Confirmation	Maitre d'enseignement et de recherche	2
Évaluation périodique	Professeur-e ordinaire	22
		Total 27

Critères d'évaluation des activités de recherche

Descriptions	Recherches menées pendant la période concernée par l'évaluation
	Encadrement des doctorantes et doctorants et méthodes de suivi de l'avancement des thèses
	Activités d'organisation de congrès ou de journées de recherche
Listes	Fonds de tiers demandés et obtenus en précisant l'organisme de financement, le type d'instrument et le projet auquel les fonds sont dédiés
	Demandes de fonds de tiers en attente de réponse
	Transferts de savoir (spin-off, brevets, etc.)
	Autres activités de recherche (mandats, etc.)
	Doctorantes et doctorants encadré-e-s durant la période concernée par l'évaluation, avec la date de début de la thèse, le titre, la date de soutenance prévue ou effective
	Participations à un jury de thèse
	Bibliographie des textes publiés dans la période concernée par l'évaluation en indiquant pour les articles de revues le facteur d'impact de la revue, s'il est disponible
	Participations à des congrès scientifiques durant la période concernée par l'évaluation, en précisant la nature de l'intervention (conférence plénière, organisation de panel, présentation orale, poster, etc.)
	Participations à des comités éditoriaux, à des comités scientifiques ou à des comités de lecture
	Travaux de vulgarisation et activités de valorisation de la recherche (interventions dans les médias, cafés scientifiques, expositions, etc.)
	Distinctions reçues
	Bilan global et perspectives : résultats importants, impact, difficultés rencontrées, projets pour la prochaine période

Qualité des services

L'analyse approfondie du Service des sports se termine à la fin du printemps 2022. L'analyse approfondie du Service de la comptabilité et des finances se poursuit, celle du Secrétariat général commence en 2022.

Collecte et analyse d'indicateurs pour le pilotage stratégique

- Production de statistiques à la demande afin de répondre à des besoins spécifiques des entités.
- Collecte, saisie et soumission des données, puis analyse des résultats du Times Higher Education World Universities Ranking 2023 (basé sur les données de l'année 2020, publication des résultats globaux et par sujets entre septembre et novembre 2022).
- Analyse des résultats du Times Higher Education Impact Ranking 2022, concernant le développement durable (basé sur les données 2020). Collecte, saisie et soumission des données de l'année 2021 pour le classement 2023. Les résultats du classement sont publiés au printemps 2023.
- Actualisation du tableau de bord de suivi du mandat d'objectifs 2019-2022 (annexe au compte-rendu, incluant les données pour les 17 indicateurs définis en accord avec le Département cantonal en charge de l'Université).

- Révision et actualisation de la page web UniNE « En chiffres ».
- Poursuite de la participation au projet de monitoring de l'égalité homme-femme, en collaboration avec le Bureau égalité et diversité.
- Finalisation du modèle de rapport statistiques cursus (effectifs, parcours, taux de réussite, etc.), en vue de la mise en place d'une distribution périodique du rapport pour chaque cursus. Développement d'un outil complémentaire au rapport cursus, permettant de produire des statistiques concernant le nombre d'inscriptions par enseignement.
- Finalisation et première distribution du rapport statistique sur la recherche. Ce rapport sera actualisé chaque année.
- Poursuite, en collaboration avec les services impliqués, des activités de contrôle qualité et de « nettoyage » du data warehouse (données IS-Academia), nécessaires pour assurer la qualité et la fiabilité des statistiques générées sur la base des données étudiant-e-s. En 2022, une révision complète du processus de construction des données cursus à partir des données GPS (semestrielles) natives d'IS-Academia est notamment effectuée.
- Procédure de suivi annuel des standards de qualité LEHE, du plan de développement figurant dans le rapport d'auto-évaluation et des recommandations émises par les expertes et experts à l'occasion de l'accréditation 2019-2021.

FINANCES ET PERSONNEL

Les tableaux financiers présentés dans les pages suivantes montrent en premier lieu le résultat annuel du compte des ressources publiques (activités financées par les ressources publiques et les écolages). Les mouvements relatifs aux fonds de tiers sont ajoutés en bas du premier tableau afin de donner une idée des charges et revenus annuels totaux de l'Université (charges de 140,8 millions et revenus de 141,7 millions). Deux graphiques représentent la part des sources de financement (comptes des ressources publiques et fonds de tiers) ainsi que la répartition des charges (compte des ressources publiques uniquement). Le bilan porte sur les activités relevant du compte des ressources publiques, sans les fonds de tiers.

Financements publics

Subvention LEHE

La subvention versée par la Confédération conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) est identique à celle de 2021. Son montant reste au niveau plancher défini dans le cadre du mécanisme du fonds de cohésion.

Ce fonds a été mis en place à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation fédérale pour prévenir des baisses trop marquées de subvention causées par le changement de règles. Il peut être actionné jusqu'à fin 2024 pour autant que la subvention calculée reste inférieure au montant plancher chaque année.

Calculée avant le fonds de cohésion, la subvention accordée à l'Université est en hausse de 100'000 francs en nombre rond par rapport à 2021. Le fonds de cohésion est dès lors un peu moins sollicité. Toutefois, la contribution de ce fonds se monte à près de 650'000 francs, ce qui implique que le risque d'une baisse des financements fédéraux en 2025 reste important. Il l'est d'autant plus qu'avec ses autres moyens limités, l'Université de Neuchâtel voit sa part de marché dans l'enseignement universitaire suisse baisser chaque année. L'UniNE ne joue en effet pas à armes égales avec ses concurrentes d'autres cantons dont les autorités locales augmentent régulièrement les soutiens financiers.

L'estimation de la perte occasionnée par la disparition du fonds de cohésion est difficile à chiffrer. La répartition de la subvention fédérale est une affaire de parts de marché, elle dépend donc de l'évolution de l'ensemble des hautes écoles universitaires, sans oublier que la taille du montant total accordé par la Confédération servant de base à la répartition joue aussi un rôle important. En 2022, la part de marché de l'UniNE a baissé de 0,65 % alors que l'enveloppe fédérale totale augmentait de 1,1 %.

Subvention AIU

La subvention basée sur l'Accord intercantonal universitaire (AIU) connaît une baisse en 2022, d'environ 0,5 million. À cette baisse doit encore s'ajouter une retenue opérée par l'État de Neuchâtel sur la subvention AIU d'un montant de 0,9 million.

La diminution du soutien financier intercantonal est compensée par l'absence de ratification en 2022 du nouvel AIU par le canton de Neuchâtel. L'Université bénéficie encore des anciennes conditions plus favorables, alors que les nouveaux tarifs réduiront nettement le soutien aux universités suisses.

Contrepartie à ce maintien dans l'ancien système, l'entrée dans les nouveaux tarifs se fera de manière plus abrupte. Des mesures transitoires sont en cours pour les cantons ayant ratifié le nouvel accord, qui voient leurs revenus se réduire en quatre paliers. L'adaptation pour l'UniNE se fera de manière plus brutale, mais plus tardive également. Il est donc important que la perte puisse être compensée au moment où elle sera effective.

Contrairement à la subvention fédérale calculée sur la base de parts de marché (valeurs relatives), la subvention des autres cantons est calculée par étudiante ou étudiant et en fonction de son domaine d'étude (chiffres absolus). La croissance du corps étudiant dans les autres universités suisses n'a donc dans ce cas aucun impact sur les montants versés à Neuchâtel.

Comptes 2022

Avant attribution aux fonds de compensation et d'innovation, les comptes 2022 clôturent sur un excédent de recettes de 0,1 million de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de recettes de 0,4 million.

Ce résultat très proche de l'équilibre indique un basculement dans les finances de l'Université. Après plusieurs années de résultats positifs nécessaires à l'effacement des pertes reportées, 2022 marque le pas, avant des années qui s'annoncent plus difficiles. Les changements annoncés en matière de subventions fédérales et intercantionales, mais aussi l'inflation pèseront sur les finances de l'Université dès 2023.

Préfinancement

En vue de la construction du nouveau bâtiment UniHub académique et des très importantes dépenses que cela engendrera pour l'Université afin de l'équiper, le Rectorat poursuit la constitution d'un compte de préfinancement. La création d'une réserve est ainsi répartie sur plusieurs exercices.

En 2022, le compte de préfinancement n'est pas alimenté, son solde demeure à 1 million de francs.

Fonds de compensation et d'innovation

Alors que les montants destinés au Fonds de compensation ont été utilisés les années précédentes pour effacer progressivement les pertes reportées, les 60 % de l'excédent de recettes 2022, ou 0,05 million de francs, sont versés au fonds de compensation. Ce fonds présente un solde de 0,2 million de francs à fin 2022.

Les 40 % restant du résultat de l'exercice, soit 0,03 million de francs sont versés au fonds d'innovation comme le prévoit la LUNE.

Après son alimentation, le fonds d'innovation dispose de 4,8 millions de francs au 31.12.2022 (4,8 millions à fin 2021).

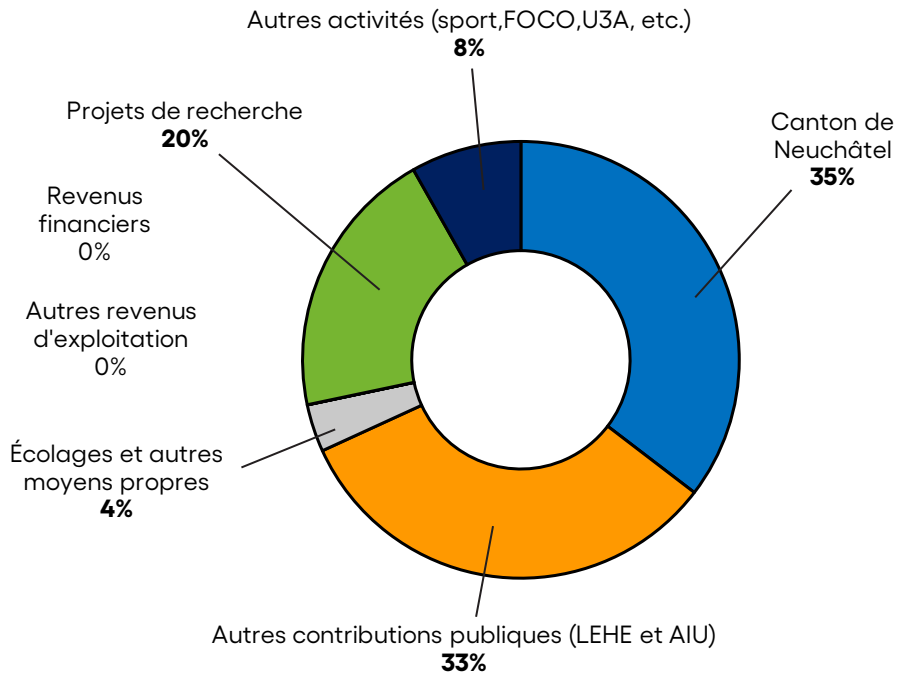
En 2022, le fonds d'innovation est utilisé pour soutenir à hauteur de 50'000 francs un cours de français dispensé par l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) et destiné à des réfugiées et réfugiés principalement ukrainien-ne-s. Un montant complémentaire d'environ 3'000 francs permet la mise sur pied d'un projet pédagogique novateur par l'Institut d'histoire.

Comptes 2022

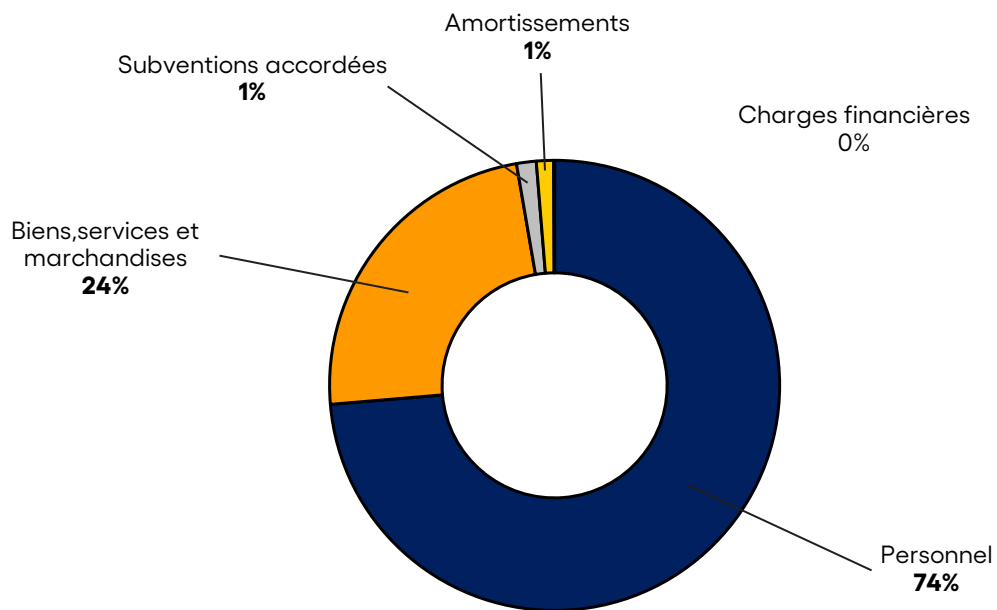
	2022	2021
Compte ressources publiques (Budget État)		
Charges de personnel	-74 760 357	-75 900 336
Biens, services et marchandises	-23 986 333	-22 220 192
Amortissements	-1 253 207	-1 529 694
Subventions accordées	-1 434 402	-1 686 055
CHARGES (Budget État)	-101 434 299	-101 336 277
Contributions (écolages/autres)	4 455 446	4 207 941
Autres revenus d'exploitation	-	-
Autres cantons (AIU)	22 194 590	23 576 517
Confédération (LEHE)	24 233 566	24 257 816
État de Neuchâtel	50 142 295	50 640 895
REVENUS (Budget État)	101 025 897	102 683 169
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-408 402	1 346 892
Charges financières	-67 255	-101 971
CHARGES FINANCIÈRES (Budget État)	-67 255	-101 971
Revenus financiers	17 150	599
REVENUS FINANCIERS (Budget État)	17 150	599
RÉSULTAT FINANCIER	-50 105	-101 372
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	-458 507	1 245 520
Charges extraordinaires	-76 321	-1 467 906
CHARGES EXTRAORDINAIRES (Budget État)	-76 321	-1 467 906
Dissolution de provisions		
Prélèvement sur capital propre	534 829	532 091
Soutien extraordinaire État NE		
REVENUS EXTRAORDINAIRES (Budget État)	534 829	532 091
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	458 508	-935 815
EXCÉDENT / PERTE	0	309 705
Compte fonds de tiers (subsidés et mandats de tiers)		
Charges des projets de recherche	-28 488 050	-30 261 626
Revenus des projets de recherche	28 488 050	30 261 626
Charges des autres activités (sport, FOCO, U3A, etc.)	-10 728 405	-8 527 553
Revenus des autres activités (sport, FOCO, U3A, etc.)	11 605 513	11 061 853
RÉSULTAT SUBSIDÉS ET MANDATS DE TIERS	877 108	2 534 300
Charges totales	-140 794 331	-141 695 333
Revenus totaux	141 671 439	144 539 338
RÉSULTAT TOTAL	877 108	2 844 005

Les « Revenus des projets de recherche » ont été ramenés au niveau des charges afin de refléter la réalité des projets. Les éventuelles recettes supplémentaires pour les autres financements de tiers sont des produits reçus d'avance.

Sources de financement (2022)



Répartition des charges du compte des ressources publiques (2022)



Bilan 2022 (sans les fonds de tiers)

Bilan détaillé (CHF)	Comptes 2021	Comptes 2022	Écart C2022 - C2021 %	
1 ACTIF	21 263 252	22 778 859	1 515 607	+7,1%
10 Patrimoine financier	17 253 038	18 797 714	1 544 677	+9,0%
100 Disponibilités et placements à court terme	6 649 790	8 615 588	1 965 798	+29,6%
101 Créances	74 891	369 739	294 849	+393,7%
102 Placements financiers à court terme	189 336	0	-189 336	-100,0%
104 Actifs de régularisation	10 260 680	9 775 839	-484 841	-4,7%
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours	69 951	36 548	-33 403	-47,8%
107 Placements financiers	8 390	0	-8 390	-100,0%
108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier	0	0	0	-
109 Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	0	0	0	-
14 Patrimoine administratif	4 010 215	3 981 145	-29 070	-0,7%
140 Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	3 948 964	3 919 894	-29 070	-0,7%
142 Immobilisations incorporelles	0	0	0	-
144 Prêts	0	0	0	-
145 Participations, capital social	61 251	61 251	0	0,0%
146 Subventions d'investissements	0	0	0	-
148 Amortissements supplémentaires cumulés	0	0	0	-
2 PASSIF	21 263 252	22 778 859	1 515 607	+7,1%
20 Capitaux de tiers	13 136 580	15 110 694	1 974 114	+15,0%
200 Engagements courants	2 327 088	5 135 802	2 808 715	+120,7%
201 Engagements financiers à court terme	0	0	0	-
204 Passifs de régularisation	828 631	764 175	-64 456	-7,8%
205 Provisions à court terme	1 195 521	1 177 057	-18 464	-1,5%
206 Engagements financiers à long terme	8 785 340	8 033 660	-751 681	-8,6%
208 Provisions à long terme	0	0	0	-
209 Engagements envers les financements spéciaux et des capitaux de tiers	0	0	0	-
29 Capital propre	8 126 672	7 668 165	-458 508	-5,6%
290 Engagements (+) ou avances (-) sur financements spéciaux	0	0	0	-
291 Fonds	0	0	0	-
292 Réserve provenant de l'enveloppe budgétaire	156 861	202 654	45 793	+29,2%
293 Préfinancements	7 969 811	7 465 511	-504 300	-6,3%
294 Réserves	0	0	0	-
295 Réserve liée au retraitement (introduction MCH2)	0	0	0	-
296 Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	0	0	0	-
298 Autres capitaux propres	0	0	0	-
299 Excédent(+)/Découvert(-)	0	0	0	-

Ressources humaines

Gestion du personnel

Les effectifs du personnel passent à 758 EPT au 31 décembre 2022 (770 EPT à fin 2021). Le recul est de 1,6%, se situant dans la marge de fluctuation usuelle. L'EPT total est réparti entre les différents corps de la façon suivante : 121 EPT (118 en 2021) pour le corps professoral, 408 EPT (415) pour le corps intermédiaire, 209 EPT (213) pour le personnel administratif, technique et de bibliothèque (PATB) ainsi que 20 (24) apprenties et apprentis.

Au 31 décembre, l'UniNE compte 1'084 collaboratrices et collaborateurs (1'103 l'année précédente).

Emploi et recrutement

Le Service des ressources humaines (SRH) participe activement au recrutement des nouveaux membres du PATB. Les recrutements du corps professoral se font par le biais de commissions de nomination soumises au contrôle de la Commission de surveillance des procédures de nominations. La commission rend un avis positif sur toutes les procédures menées durant l'année, avec parfois des recommandations qui sont résumées dans un tableau mis à disposition des commissions de nominations. Suite au départ de la cheffe du Service des ressources humaines durant l'été, l'intérim est assuré par le recteur. La procédure pour repourvoir le poste se tient à l'automne et permet d'engager une cheffe RH avec entrée en fonction en janvier 2023. L'UniNE est classée parmi les meilleurs employeurs de Suisse en 2022 selon un sondage mené en 2021 par la Handelszeitung et Le Temps. La Coordination du domaine central constate que le marché de l'emploi s'assèche et qu'il est difficile de recruter certains profils dans le personnel administratif et technique.

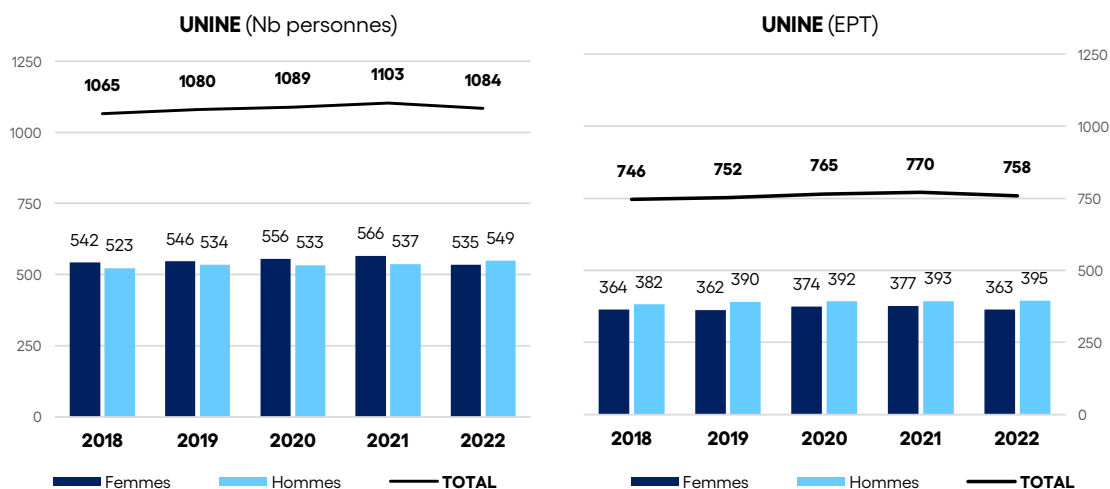
Maladie à coronavirus

L'année 2022 est marquée, le 17 février, par la fin de la situation particulière introduite en 2020 par le Conseil fédéral en application de la loi sur les épidémies. Obligatoire entre mars et mai 2020, puis recommandé à partir de l'automne de la même année, le travail à domicile était le quotidien de tout le personnel dont la présence sur place n'était pas impérative. L'UniNE fixe au 2 mars le retour à la normale pour l'ensemble du personnel, sachant que la rentrée se déroule en présentiel le 20 février et que le personnel enseignant donne déjà les cours sur le campus. Ce retour à la situation d'avant mars 2020 est perturbé par une attaque informatique qui a pour conséquence d'empêcher les connexions à distance pendant une quinzaine de jours. Cela implique que des personnes doivent revenir au bureau de manière précipitée afin de pouvoir accéder à leurs dossiers informatisés. Après discussions avec le Rectorat, les réunions hebdomadaires du lundi midi UniNE Ensemble, très appréciées durant la crise sanitaire, sont maintenues sur une base mensuelle.

Télétravail et autres mesures de conciliation

Le déploiement de la politique de télétravail applicable au PATB hors mesures sanitaires se concrétise en mars avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle directive. Ce document fait passer la durée hebdomadaire maximale de télétravail de 20 à 40% et assouplit les conditions à remplir pour en bénéficier. Relativement peu pratiqué avant la crise sanitaire, le télétravail se développe fortement, le nombre de conventions étant multiplié par cinq. Le nouveau modèle prévoit que les conventions sont annualisées et renouvelables. Un projet de règlement visant à permettre plus de flexibilité dans l'accomplissement des heures de travail, gelé en raison de la crise sanitaire, est relancé en fin d'année, avec l'objectif d'une entrée en vigueur en 2023. Les nouvelles dispositions fédérales et cantonales sur les proches aidant-e-s, avec notamment le congé en cas d'enfant gravement malade, sont intégrées au dispositif RH. Les mesures de soutien et de sensibilisation relevant du Bureau égalité et diversité sont présentées dans le chapitre Égalité des chances du rapport d'activité.

Effectifs (nombre de personnes et équivalents plein temps) en fonction du genre

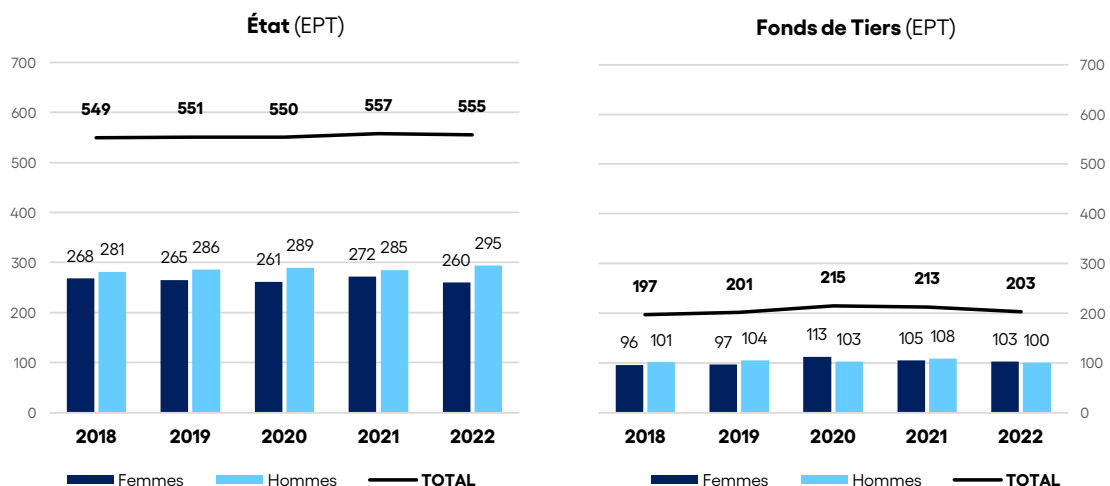


Remarque : Lorsque les données sont présentées en nombre de personnes, les personnes qui occupent plusieurs postes à temps partiel ne sont comptées qu'une seule fois.

		Variation 2022-2021		
		Femmes	Hommes	TOTAL
UNINE	Nb pers.	-31,0	12,0	-19,0
	%	-5,5%	2,2%	-1,7%

		Variation 2022-2021		
		Femmes	Hommes	TOTAL
UNINE	EPT	-13,5	1,5	-12,0
	%	-3,6%	0,4%	-1,6%

Effectifs (EPT) par genre et source de financement



		Variation 2022-2021		
		Femmes	Hommes	TOTAL
ÉTAT	EPT	-12,1	9,6	-2,6
	%	-4,5%	3,3%	-0,5%

		Variation 2022-2021		
		Femmes	Hommes	TOTAL
FONDS DE TIERS	EPT	-1,4	-8,1	-9,5
	%	-1,3%	-7,4%	-4,4%

Effectifs (EPT) par catégorie de personnel et source de financement



Variation 2022-2021

		PATB	APP	CP	CI	TOTAL
UNINE	EPT	-4,0	-3,8	3,4	-7,6	-12,1
	%	-1,9%	-16,0%	2,9%	-1,8%	-1,6%
ÉTAT	EPT	-2,3	-3,8	2,9	0,7	-2,6
	%	-1,2%	-16,7%	2,5%	0,3%	-0,5%
FONDS DE TIERS	EPT	-1,7	0,0	0,5	-8,3	-9,5
	%	-6,6%	0,0%	9,5%	-4,6%	-4,4%

MANDAT D'OBJECTIFS 2019-2022

Le Mandat d'objectifs 2019-2022 (MO 2019-2022) confiait seize mandats à l'UniNE, déclinés dans le Contrat de prestations signé entre le Conseil d'État et le Rectorat. Cette section propose un bilan succinct de l'accomplissement du mandat.

Le rapport sur le Mandat d'objectifs 2023-2026, adopté par le Conseil d'État en décembre 2022, constate que la majorité des objectifs ont été atteints, alors même que la crise sanitaire mondiale a mis à mal les établissements de formation en 2020 et 2021, et même jusqu'en février 2022. Cela démontre la capacité de l'UniNE à réagir aux circonstances extraordinaires, tout en maintenant son cap vers les objectifs fixés.

Mandat général : accréditation institutionnelle

L'UniNE a obtenu son accréditation institutionnelle sans conditions le 24 septembre 2021. L'accréditation institutionnelle garantit son droit aux contributions de base de la Confédération (art. 45, al. 1, let a LEHE) et à l'appellation d'université (art. 29 LEHE) pour une période de sept ans.

Enseignement

Mandat n°1 – Offre de formations

L'UniNE poursuit le développement de son offre actuelle de formations à la fois généralistes et spécialisées, dans une perspective interdisciplinaire, respectivement aux niveaux bachelor et master ; elle ancrera aussi cette offre de formations dans les nouveaux champs de la Société 4.0.

En règle générale, les postes de professeure assistante et professeur assistant à durée limitée arrivant à échéance dans les treize champs prioritaires dans la Vision stratégique de l'UniNE sont remplacés par des mises au concours de chaires impliquant un engagement à durée indéterminée, ou de postes de professeure ou professeur avec pré-titularisation conditionnelle qui débouchent, après évaluation, à une stabilisation dans la durée. Une dizaine de postes sont ainsi consolidés durant la période 2019-2022. Par exemple, un poste à durée déterminée en journalisme devient une chaire en journalisme numérique (Literacy 4.0). La reconfiguration de profils suite à des départs offre aussi des opportunités. Par exemple, un ancien poste de physiologie animale est réorienté vers une chaire en biologie de la conservation, permettant de développer une orientation spécifique dans ce domaine en lien avec la thématique Énergie et durabilité dans le Master en biologie, et de viser à terme vers un véritable Master complet dans ce domaine porteur. En automne 2022, suite à des repourvues de chaires dans les instituts d'informatique et du management de l'information, le lancement d'un Bachelor interfacultaire en sciences de données consolide la thématique Big Data et développe la thématique Sécurité et cryptographie dans une perspective interdisciplinaire.

L'UniNE parvient ainsi à réorienter des postes et des chaires ou à reconfigurer des enseignements pour en faire de nouveaux cursus (Master en management général, Master en innovation, Bachelor en économie ou management et sport, Master en sciences historiques, Master en droit avec orientation en politiques publiques, etc.). Le développement de l'offre se fait sans charge d'enseignement supplémentaire, mais dans une logique de redéploiement par reconfiguration.

Mandat n° 2 – Lisibilité de l’offre de formations

L’UniNE a le mandat d’améliorer la lisibilité de son offre de formations.

Entre la fin de la période du mandat d’objectifs précédent et la rentrée de septembre 2021, toutes les facultés revoient leurs règlements d’études et d’examens, dans le délai fixé par les autorités cantonales, avec une visée d’harmonisation. Par exemple, la Faculté des sciences adapte le nombre de tentatives et le calcul des moyennes. Des harmonisations sont mises en place dans les quatre facultés concernant la durée maximale des études et les conditions pour les évaluations hors session (contrôles continus).

La procédure applicable à la révision des plans d’études et des règlements d’études et d’examens est précisée. L’objectif est de s’assurer de la cohérence des choix grâce à la consultation interne du Service académique et des Affaires juridiques. Le Rectorat peut ainsi piloter les révisions dans le sens d’une harmonisation tout en tenant compte de l’autonomie des facultés pour ce qui concerne les contenus. La procédure de révision annuelle des plans d’études permet des simplifications, par exemple le passage de cinq à deux orientations dans le Bachelor en sciences économiques, la réorganisation des plans d’études de la Faculté de droit en « piliers » pour faciliter la compréhension, la refonte des piliers et des crédits octroyés afin de généraliser la base 3 (enseignements à 3 crédits ou multiples de 3 ; piliers à 30, 60, 90 ou 120 crédits) et de semestrialiser tous les enseignements en Faculté des lettres et sciences humaines. Cette dernière faculté opte également pour une présentation standard commune aux plans d’études pour l’ensemble des piliers, une amélioration bienvenue en termes de lisibilité au vu de l’organisation spécifique de ses cursus.

Des acquis de formation sont formulés pour l’ensemble des cursus, ce qui contribue à une meilleure compréhension des objectifs par les personnes intéressées. Une dénomination officielle des titres UniNE en français et en anglais est adoptée pour éviter des disparités dans la traduction. La présentation de l’offre de formations est en outre complètement revue sur le site Internet, avec la création d’une plateforme bilingue français-anglais « Étudier à l’UniNE / Study at the UniNE ».

Mandat n° 3 – Pédagogie éclairée et innovante

L’UniNE poursuit sa politique visant à sensibiliser le corps académique, ainsi que les commissions de nomination, à l’importance de la pédagogie et à la promotion de nouvelles formes d’enseignement.

L’UniNE offre des prestations de soutien pédagogique sous forme d’ateliers, de conférences ou d’entretiens individuels, à l’interne et par le biais de la collaboration avec les autres hautes écoles romandes (Réseau romand de formation, conseil et évaluation RCFE). Elle offre un soutien financier et logistique aux projets pédagogiques innovants et remet annuellement un prix du meilleur enseignement. L’offre de prestations de soutien pédagogique fait l’objet de nombreux développements durant la période couverte par le MO, notamment grâce à la création en 2020 d’un Support enseignement et pédagogie au sein du Service académique. Dans sa Charte pédagogique, adoptée en 2019, l’UniNE s’engage à promouvoir la réflexion pédagogique. Le système de classe inversée se développe dans l’ensemble des facultés. Lors de la procédure d’accréditation institutionnelle, les expertes et experts externes jugent le standard de qualité européen portant sur la pédagogie centrée sur l’étudiant-e entièrement atteint (standard 1.3, « student-centred learning, teaching and assessment », des ESG – European Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area).

La pandémie des années 2020 à 2022 joue un rôle de catalyseur dans le développement des enseignements à distance et la mise en place de formats pédagogiques innovants, notamment hybrides. Des guides pédagogiques et technologiques sont publiés pour soutenir les membres du personnel enseignant dans leur travail de reconfiguration de leurs enseignements. Depuis la fin 2020, la quasi-totalité de la centaine de salles de cours ainsi que de nombreuses salles de réunions disposent d’un système intégré permettant d’interagir à distance.

La procédure d'évaluation des enseignements par les étudiantes et étudiants est harmonisée et mise en œuvre de façon systématique dans l'ensemble des facultés depuis l'automne 2018. Le taux de réponse est stable et jugé satisfaisant depuis 2019 (entre 44% et 66% selon les semestres et les facultés). Un suivi des résultats de ces évaluations est mis en place pour garantir l'amélioration en cas de résultats insatisfaisants. Depuis 2020, les questionnaires d'évaluation comprennent, en plus de la question sur la qualité de l'enseignement suivi, une question sur la cohérence des enseignements dans les cursus. En 2021, la communication des résultats des évaluations est améliorée grâce à la diffusion d'un résumé des résultats auprès de l'ensemble de la communauté universitaire. Depuis 2022, l'indication de la moyenne facultaire sert de repère pour l'analyse des résultats par les enseignantes et enseignants.

Les étudiantes et étudiants sont systématiquement impliqués lors de l'évaluation approfondie de cursus (participation aux groupes de travail ad hoc, enquêtes de satisfaction menées auprès de l'ensemble des étudiant-e-s concerné-e-s) ainsi que lors de l'élaboration de nouveaux programmes ou de révision de plans d'études (conseils d'institut et de faculté). La procédure d'évaluation approfondie des cursus est revue en 2020 afin de systématiser dès 2021 les évaluations selon un tournus proposé par les facultés.

Mandat n° 4 – Attractivité

Dans le prolongement du mandat n°5 du MO 2014-2017, l'UniNE poursuit ses efforts en vue d'attirer davantage d'étudiant-e-s de notre canton et provenant de l'Arc jurassien au niveau bachelor.

Du semestre d'automne 2018 au semestre de printemps 2021, le pourcentage d'étudiantes et étudiants du canton de Neuchâtel est de 51% à 52 % selon les semestres. Les effectifs globaux connaissent une hausse supérieure au scénario OFS de référence, même adapté pour tenir compte de l'« effet Covid » qui augmente les effectifs de manière significative et imprévisible dans l'ensemble des universités.

Le monitoring des trajectoires d'études se fait sous plusieurs formes. La principale analyse menée durant la période couverte par le MO se base sur l'enquête OFS concernant la situation sociale et économique des étudiantes et étudiants. L'UniNE finance une extension du panel afin de disposer de statistiques limitant la marge d'erreur. Le rapport final publié en 2021, qui montre une situation satisfaisante en comparaison intercantonale, est transmis aux organes (Conseil et Assemblée) ainsi qu'aux directions facultaires (Décanats) et administratives (services) de l'Université, de même qu'à la FEN. Ces destinataires ne suggèrent pas de mesures nécessaires après lecture du rapport, ce qui n'empêchera pas l'Université de continuer de se préoccuper de l'égalité des chances pour accéder à un cursus universitaire et le mener à terme.

L'UniNE lance un projet de boîte à outils à destination du corps enseignant pour une pédagogie inclusive, grâce à un financement fédéral. L'impact de la pandémie sur les parcours d'études fait en outre l'objet d'une attention particulière en 2020 et 2021. Une analyse des abandons et des titres délivrés durant 2020 ne montre pas de péjoration liée aux limitations apportées à l'enseignement en présentiel et une analyse des résultats des examens à la session de janvier 2021 indique que la situation sociale et sanitaire n'a pas eu d'effet négatif sur le taux de réussite, grâce aux mesures spécifiques prises durant cette période, à savoir l'octroi d'une tentative supplémentaire lors de la session de juin 2020, la prolongation de la durée maximale des études, ainsi que des possibilités élargies de retrait avant la session pour les personnes en difficulté à cause de la crise sanitaire. Une enquête sur la situation psychique des étudiantes et étudiants est réalisée au printemps 2021. L'analyse des résultats conduit à décider de revenir au présentiel autant que possible dès le mois d'avril 2021 ainsi que d'améliorer les conditions-cadres en vue des examens de la session de juin 2021. Le règlement sur l'aide sociale fait également l'objet d'une modification provisoire pour renforcer le soutien aux personnes particulièrement touchées par la crise sanitaire, qui se traduit par une hausse des soutiens

accordés en 2020 et 2021. En effet, si le nombre de nouvelles et nouveaux bénéficiaires reste stable, mais les montants accordés sont plus importants et la durée moyenne du soutien s'accroît.

Plusieurs événements promotionnels, comme des journées ou soirées d'information aux parents de lycéennes ou lycéens, ont eu lieu en 2019 mais doivent être annulés en 2020 et 2021 en raison de la pandémie. D'autres actions ponctuelles sont réalisées, notamment l'engagement d'un docteur en chimie et biochimie enseignant au secondaire 2 en tant que chercheur associé, de manière à développer des projets de recherche avec des lycéennes et lycéens présentant des aptitudes particulières. Un lycéen neuchâtelois encadré par le Centre d'hydrogéologie et de géothermie obtient une médaille d'or dans un concours mondial de la jeunesse scientifique à Taïwan.

Mandat n° 5 – Formations répondant aux besoins de la société

L'UniNE favorise l'insertion professionnelle de ses futur-e-s diplômé-e-s. À cette fin, elle est encouragée à nouer des contacts avec le monde professionnel de sorte à permettre la valorisation des acquis de connaissance en cours de cursus, notamment par l'organisation de stages pratiques et la réalisation de travaux de mémoire.

Les formations créées depuis 2019 ont une forte composante d'interdisciplinarité et de digitalisation. C'est le cas par exemple du Master en innovation, avec ses bases communes et ses trois orientations en sciences sociales, droit de l'innovation ou management, du Master en management général proposé aux personnes qui ont une autre formation qu'en sciences économiques et veulent conjuguer leur formation de base avec une spécialisation managériale, du Master en sciences historiques qui permet de conjuguer archéologie, histoire et histoire de l'art, des Bachelor en économie et sport ou en management et sport, de nouvelles orientations du Master en journalisme qui portent sur les modes innovants de contenu rédactionnel ou sur la création de contenus et la communication d'intérêt général. L'offre de cours optionnels à choisir dans d'autres disciplines ou facultés est étendue pendant la période couverte par le MO : les étudiantes et étudiants du Bachelor en droit ont par exemple la possibilité de choisir des cours en sciences sociales et en sciences économiques. En 2019, un atelier de renforcement digital est ouvert aux étudiantes et étudiants de toutes les facultés et plusieurs enseignements visant l'acquisition de compétences transversales liées au numérique ou à la durabilité sont créés, par exemple humanités numériques pour les sciences historiques, digitalisation en psychologie du travail, gestion et traitement numérique des données en sciences juridiques et criminologiques, recherche juridique informatisée, droit social 4.0, création de contenus web pour le Master en management général, cours « Changements climatiques et sociétés » offert au niveau bachelor dans les quatre facultés.

La possibilité d'effectuer un stage dans le cadre des études est plus ou moins développée selon les cursus : les stages sont systématiques dans les cursus professionnalisants (Master en journalisme et communication, Master en logopédie, Master en études muséales) et constituent une pratique de plus en plus répandue notamment en économie, archéologie (p.ex. stage prévu dans le cadre du Master en sciences historiques), biologie ou encore en droit (p.ex. le Master en droit, orientation politiques publiques permet de réaliser des stages intégrés à la formation). La promotion des cursus auprès de potentiels employeurs fait l'objet d'actions ponctuelles, tel que l'événement « Meet your future employer » organisé pour les étudiantes et étudiants en biologie en 2019 ou les « Career events » intégrés au Master en finance mais ouverts à l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'UniNE depuis 2020.

L'adaptation des cursus et des enseignements sur la base d'analyses approfondies ou des résultats d'enquêtes fait partie des pratiques habituelles mises en place pour l'amélioration continue des cursus. La procédure d'analyse approfondie des cursus a permis, de 2010 à 2020, d'analyser vingt cursus et de mettre en œuvre pour chacun d'eux un plan de développement. Début 2021, cette procédure fait l'objet d'adaptations de manière à

améliorer le suivi de la mise en œuvre des plans de développement et la régularité des analyses. Désormais, chaque cursus fera l'objet d'une procédure d'analyse approfondie tous les dix ans, avec deux suivis intermédiaires du plan de développement.

Des acquis de formation sont définis pour l'ensemble des cursus depuis 2019. Ils servent de repères pour les responsables de cursus, le personnel enseignant et le corps étudiant, ainsi que d'outils de valorisation du cursus pour les diplômées et diplômés. Depuis le semestre d'automne 2019, les questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiantes et étudiants contiennent une question portant sur la cohérence de chaque enseignement au sein du cursus, ce qui permet d'obtenir l'appréciation des étudiantes et étudiants sur l'adéquation des enseignements avec les acquis de formation du cursus.

Les résultats de l'enquête menée par l'OFS auprès des étudiant-e-s diplômé-e-s en 2018 montrent une insertion professionnelle satisfaisante des diplômé-e-s. Les résultats de cette enquête sont analysés tous les deux ans depuis l'édition 2019 (enquête menée par l'OFS un an après l'obtention du diplôme, transmission des résultats par l'OFS deux à trois ans après l'obtention du diplôme).

Recherche

Mandat n° 6 – Relève académique

L'UniNE encourage et soutient la carrière académique des jeunes talents au bénéfice d'une bourse professorale. La LUNE a doté l'UniNE de nouveaux instruments en faveur de la relève académique, notamment la création du statut de professeur-e assistant-e avec pré-titularisation conditionnelle. Encourager la carrière académique de jeunes talents, déjà prometteurs, permettra à l'UniNE de promouvoir sa renommée nationale et internationale et, ce faisant, son attractivité; dans ce but, elle a prévu de nouveaux instruments (encouragement de projets et bourses) permettant de soutenir les projets de ses jeunes chercheuses et chercheurs.

L'attractivité d'une université pour accueillir de jeunes professeures et professeurs titulaires d'une bourse dépend de sa réputation dans certains domaines, ainsi que des conditions-cadres qu'elle peut offrir. L'UniNE réussit à attirer régulièrement des titulaires de bourses Eccellenza, Ambizione ou Prima dans des domaines tels que l'écologie chimique, les migrations, le droit de la santé ou les sciences cognitives. Toutefois, l'UniNE n'est financièrement pas en mesure d'améliorer les conditions-cadres en mettant en place de nouveaux instruments sous forme d'encouragements de projets et de bourses pour les jeunes chercheuses et chercheurs, tout comme elle est confrontée à des difficultés pour convaincre de rester chez elle de jeunes scientifiques qui décrochent une bourse et obtiennent des promesses de titularisation par d'autres universités.

Au vu de l'évolution de l'association de la Suisse à la recherche avec l'Union européenne, le défi apparu au cours de la période couverte par le MO est d'attirer la relève et de la convaincre de ne pas s'expatrier. L'introduction du statut de professeure ou professeur assistant-e avec pré-titularisation conditionnelle ou *tenure track* (PATT) dans la loi de 2017 est un facteur important d'amélioration des conditions de la formation post-doctorale, puisqu'il permet de déboucher sur des stabilisations de la relève, les premières titularisations sur la base de ce statut ayant eu lieu en 2021. D'autres mesures utiles sont prévues pour la période couverte par le MO 2023-2026, sous réserve que les financements cantonaux et fédéraux permettent leur réalisation.

Mandat n° 7 – Promotion des carrières féminines

L'UniNE poursuit sa politique d'encouragement des carrières académiques des femmes.

Fin 2022, le taux de femmes membres du corps professoral est de 33,8% (32% en 2021). En EPT, le taux est de 32,1% en 2022 (30,2 en 2021). La hausse est de près de 5% sur la période quadriennale.

L'UniNE mène les actions suivantes durant la période couverte par le MO en vue d'améliorer les conditions de travail pour les femmes et ce faisant de renforcer le soutien aux carrières féminines : engagement d'une médiatrice pour faciliter l'accès à un soutien externe en cas de conflit interpersonnel (2019), généralisation de la rédaction non-discriminatoire (2019), campagne de sensibilisation contre le harcèlement (2019), création d'un poste rattaché au Rectorat pour la gestion de conflit avec accent sur les questions de harcèlement (2020), campagne sur les réseaux sociaux pour mettre en valeur les titulaires de subsides Tremplin et de subventions Égalité (dès 2020), mise en place d'un atelier Women in research (dès 2020), mise en place d'une procédure pour l'octroi du titre de professeure assistante aux personnes titulaires d'une bourse FNS PRIMA (2021), formation des chef-fe-s de service aux biais implicites (2021), introduction des dispositions fédérales et cantonales sur les congés payés pour les proches aidant-e-s ainsi que pour le congé parental de 14 semaines en faveur des parents d'enfants gravement atteints dans leur santé (2021).

Le Bureau égalité, renommé Bureau égalité et diversité en 2021, décline son plan d'action quadriennal 2021-2024 en trois domaines d'intervention : Carrière et développement, Cadre de travail flexible, Université inclusive. L'égalité des chances est intégrée depuis 2018 en tant que chapitre dédié au sein du rapport annuel d'activité (RA). La décision est prise en 2019 d'inciter à répartir équitablement l'attribution des doctorats honoris causa entre femmes et hommes. En 2021, un groupe de travail est créé pour travailler à l'élaboration de nouveaux indicateurs pour le monitoring de l'égalité à l'UniNE. L'UniNE participe au programme interuniversitaire H.I.T. pour les professeures qui souhaitent développer des compétences de *leadership* en vue d'accéder à des postes à fortes responsabilités managériales. Deux professeures peuvent ainsi se former grâce à un financement de l'UniNE.

Mandat n° 8 – Promotion de la voie doctorale

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la voie doctorale et prévoit les mesures favorisant le dépôt de la thèse dans les délais prévus par la LUNE.

L'UniNE est intégrée dans les réseaux nationaux des écoles doctorales. En 2019, elle adhère au Conseil pour la formation doctorale de l'Association des universités européennes. En ce qui concerne les conditions-cadres, la possibilité de bénéficier de la Subvention égalité est étendue aux doctorantes sans contrat d'assistantat, le congé paternité étendu aux titulaires de contrats de droit privé, les prestations du Centre de carrières étendues aux doctorantes et doctorants. En 2020, les contrats des assistantes doctorantes et assistants doctorants dont les recherches ont été retardées par la pandémie sont prolongés.

En ce qui concerne la mobilité doctorale, les financements fédéraux pour les bourses Doc. Mobility sont réduits et pourraient s'éteindre complètement en 2024. L'UniNE doit allouer des ressources au maintien de ces bourses, qu'elle ne peut donc pas utiliser pour améliorer les conditions-cadres. Les coûts pour les écoles doctorales augmentent aussi fortement suite à l'extinction des contributions fédérales d'impulsion. En conséquence, les fonds disponibles pour le suivi administratif et parfois l'organisation de rencontres doivent être réduits.

Les résultats d'une enquête de l'OFS auprès des diplômées et diplômés UniNE d'un doctorat font l'objet d'une analyse approfondie en vue de disposer de nouveaux indicateurs sur le parcours doctoral. Une enquête sur les conditions-cadres du doctorat à l'UniNE est mise en œuvre fin 2021, avec la collaboration de l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE). Le but est d'identifier des leviers d'amélioration pour favoriser l'augmentation du dépôt des thèses de doctorat dans les délais prévus, grâce à

des mesures qui sont prévues durant la période 2023-2026, et qui se déploieront en fonction des ressources disponibles. En raison de la pandémie et des éléments susmentionnés, il n'a pas été possible de mettre en place le projet de nouvelles clés de répartition des assistantes doctorantes et assistants doctorants durant la période couverte par le MO, les énergies et ressources humaines ainsi que financières étant mobilisées par d'autres tâches urgentes.

Mandat n° 9 – Augmentation du nombre de projets de recherche

L'UniNE a pour mandat d'augmenter le nombre de projets de recherche financés par des fonds de tiers institutionnels.

En 2018, la répartition des fonds *overheads* entre les facultés est modifiée de manière à mieux soutenir le montage des projets de recherche. En 2019, la directive sur les fonds *overheads* fait l'objet d'une révision et un mécanisme incitatif est mis en place. En 2020, le règlement concernant les décharges des professeurs et professeurs ordinaires obtenant des projets de recherche d'envergure (type ERC) est révisé. En 2021, deux juristes spécialisées en droit de l'innovation sont embauchées (total 0,8 EPT) pour renforcer le Support recherche et innovation dans le domaine de l'appui à la négociation de contrats et de valorisation de la propriété intellectuelle. Toutefois, ce service spécialisé dans le support administratif à la recherche et à l'innovation connaît plusieurs départs pendant la période couverte par le MO et il est difficile de recruter des profils spécialisés. Le service perd une partie de son expérience et peut rarement fonctionner à plein régime en raison de vacances de poste successives durant la période 2019-2022.

L'objectif de faire en sorte que le montant des contributions de base LEHE, dans le pilier recherche, soit au moins équivalent au montant versé en 2017 n'est pas atteint. En 2017, le montant était de 9'182'007 francs et il n'a pas cessé de reculer depuis. En 2021, il était de 7'779'686 francs. Deux raisons permettent d'expliquer pourquoi l'objectif n'est pas atteint. Premièrement, suite à l'entrée en vigueur de la LEHE, le système de soutien à la recherche a été modifié au passage des années 2017-2018. Le nombre de projets par professeur-e a été plafonné et les montants par projet augmentés. Or, l'UniNE avant cette réforme s'appuyait sur des projets multiples et variés plutôt que sur un nombre limité de grands projets. Cette réforme, privilégiant les grands projets, a été défavorable à l'UniNE. Les financements directs ont été impactés, mais dans une moindre mesure puisque les projets sont mieux dotés. Par contre, le nombre de projets par institution a aussi un effet indirect sur les contributions de base de la Confédération, dont il est un des indicateurs servant à calculer le montant. Deuxième raison du recul des financements liés aux nouveaux projets de recherche, les autres universités ont créé des facultés, des centres de recherches ou des chaires supplémentaires, et ainsi augmenté fortement le nombre de leurs chercheuses et chercheurs, alors que celui-ci stagne à l'UniNE. Comme le taux de succès par appel à projets est resté stable au niveau suisse, automatiquement la « part de marché » UniNE s'est réduite. Une troisième raison qui influence négativement depuis 2021 le nombre de projets de recherche est liée aux relations entre la Suisse et l'Union européenne et à l'exclusion de la Suisse du statut d'État associé au programme Horizon Europe 2021-2027.

Mandat n° 10 – Recherche et Société 4.0

L'UniNE a pour mandat de mieux identifier, dans ses activités de recherche fondamentale, les applications permettant de collaborer avec des entreprises et de développer les compétences entrepreneuriales des membres de la communauté universitaire.

Un groupe de travail interne créé en 2018 participe à la négociation en vue de favoriser l'*open access* auprès de grands éditeurs (par l'intermédiaire de *swissuniversities*). L'UniNE adopte sa stratégie sur l'*open access* en 2019 et charge le groupe de travail de sa mise en œuvre. La nouvelle base de données institutionnelle pour la diffusion des publications scientifiques en *open access* est opérationnelle depuis 2020. En 2020 également, la directive sur le dépôt des thèses est révisée dans le but d'accélérer la diffusion en *open access* dans le respect des droits d'auteur ou d'autrice. Le passage au réseau suisses des bibliothèques

scientifiques SLSP donne par ailleurs accès à un million de publications en *open access*. En 2022, l'UniNE lance un projet-pilote sous la forme d'un fonds pour encourager la publication d'articles scientifiques en *Gold open access*.

Le NCCR *On the move* est prolongé pour la période 2019-2022 (quatorze équipes de recherche). L'UniNE co-dirige en outre le NCCR 2020-2023 coordonné par les Universités de Genève et Zurich « *Evolving language* » portant sur l'étude de l'évolution du langage dans le champ d'action de l'intelligence artificielle appliquée à la médecine et à la reconnaissance vocale.

Les projets de recherche portant sur les thématiques de la société 4.0 font l'objet de multiples encouragements prenant la forme d'adhésion à des réseaux (p.ex. réseau européen sur les humanités numériques), d'organisation de colloques, de workshops et de journées d'études (p.ex. colloque Révolution 4.0 et Travail 4.0, journée d'études et workshops sur les humanités numériques, congrès sur l'avenir du travail, colloque sur l'agriculture connectée, colloque sur la linguistique appliquée à l'âge digital), de soutien à des demandes de bourses pour la relève (p.ex. demandes *Ambizione* et *Prima*) et d'appui à la soumission de projets (p.ex. projet européen dans le domaine des migrations), ainsi que d'une communication renforcée sur les résultats de ces projets. Par ailleurs, un institut transdisciplinaire de travail social est créé en 2021 en collaboration avec la HES-SO, ce qui permet d'offrir la possibilité d'effectuer un doctorat en travail social à l'UniNE (Travail 4.0).

En 2018, un outil numérique de consultation du Glossaire des patois de la Suisse romande est mis en ligne, de même que la base de données en libre accès OFROM (Corpus oral de français de la Suisse romande), tandis qu'une exposition itinérante sur le thème préhistorique de la vie en Suisse il y a 15'000 ans est organisée. En 2019, un atlas sur les patois valaisans est mis en ligne, un projet interdisciplinaire biologie-littérature destiné à mettre en valeur l'herbier de Rousseau est entrepris et un cycle de conférences publiques sur la durabilité, les *Green Fridays*, est offert au semestre d'automne. En 2020, une plateforme de mise en valeur des compétences scientifiques en lien avec la digitalisation du droit (LexTech Institute) est créée, de même que la plateforme *Covid Data Hub*, développée en collaboration avec l'Université de Montréal. En 2021, un projet pédagogique « Les microbes vont à l'école » est élaboré, mettant en lien des étudiantes et étudiants de l'Université avec des élèves de l'école obligatoire. Parallèlement à ces différentes actions et projets, des efforts sont déployés pour augmenter la visibilité des résultats de recherche, avec par exemple la création de vidéos pour accompagner les communiqués de presse, de contenus multimédias accessibles au moyen de QR codes dans les *UniNews* ainsi que d'analyses de la présence des chercheuses et chercheurs de l'UniNE dans la base SCOPUS et dans les médias RTS.

Rayonnement et services à la cité

Mandat n° 11 – Services à l'économie

L'UniNE encourage et soutient la recherche et l'innovation dans le tissu industriel régional en offrant aux PME, ainsi qu'aux centres de recherche, à l'instar du CSEM, son appui dans leurs démarches en vue d'obtenir des financements européens pour leurs projets.

Les résultats obtenus dans ces domaines sont en recul par rapport à la période antérieure. D'une part, les derniers brevets liés à l'ancien Institut de microtechnique sont arrivés à échéance ces dernières années et il n'existe pas d'entité comparable pouvant compenser au sein de l'UniNE. D'autre part, la question de la poursuite du mandat *Euresearch* (bureau régional pour la collaboration européenne entre la recherche et les PME de la région Neuchâtel-Jura) pourrait se poser à terme. L'UniNE continue de l'assumer afin de soutenir les PME qui souhaitent collaborer sur des projets européens, bien que la relation avec l'Europe de la recherche soit perturbée depuis quelques années.

Ces attentes imparfaitement comblées n'empêchent pas un certain nombre de succès, notamment dans la conclusion de contrats avec des multinationales et l'obtention de fonds

de recherche d'Innosuisse ou du nouveau programme *Bridge* du FNS, qui entend promouvoir une recherche plus rapidement transférable entre les universités et les entreprises. En outre, le service de support à la recherche et à l'innovation est réorganisé en profondeur afin qu'il soit doté de spécialistes en droit de l'innovation. L'UniNE offre par ailleurs des compétences complémentaires aux autres hautes écoles sises à Neuchâtel, qui misent sur une innovation plus technologique que sociale, ce qui lui donne un positionnement original dans le paysage cantonal de la formation et de l'innovation. Le lancement, sous l'impulsion de l'UniNE, du Challenge Microcité en 2021 est un exemple de plateforme entre les écoles et l'économie qu'il serait intéressant de pouvoir pérenniser.

Mandat n° 12 – Formation continue

L'UniNE promeut et développe son offre de formations continues.

L'UniNE met en place les nouveaux programmes de formation continue suivants: CAS d'intégration dans les quatre facultés (destiné aux personnes au bénéfice d'un permis N séjournant en 2^e accueil, d'un permis F ou B relevant des œuvres d'entraide); CAS *in Migration and Diversity* (collaboration avec l'Université de Suisse italienne et l'Université américaine de Beyrouth); CAS en gestion d'un établissement de soins de santé public et privé; DAS en droit et gestion d'un établissement de soins; CAS en représentation juridique dans la procédure d'asile (collaboration BeNeFri); CAS en outils du management public (collaboration avec la HE-Arc); CAS *in Water, Sanitation and Hygiene for humanitarian and developing contexts* (collaboration avec la HES de Suisse italienne SUPSI et l'Institut fédéral des sciences et technologies aquatiques EAWAG); CAS en *leadership* hospitalier (collaboration avec le Réseau hospitalier neuchâtelois); CAS/DAS *in Integrated Crop Management* (collaboration avec l'ONG CABI active dans la promotion des techniques agricoles et environnementales dans les pays en développement). La tentative de lancer une formation continue à destination d'investisseurs internationaux souhaitant s'implanter en Suisse et de personnes travaillant en Suisse appelées à mener des négociations avec des partenaires internationaux ne trouve pas son public dans un contexte de fermeture des frontières pour des raisons sanitaires. Une collaboration sur ces thématiques avec une *business school* polonaise doit ouvrir en 2023.

Dans le cadre du déploiement de son système d'assurance qualité, l'Université intensifie le suivi des formations continues en monitorant les formations organisées chaque année, le suivi de leur évaluation ainsi que les mesures destinées à assurer leur qualité. Le Bureau qualité apporte son soutien à la mise en place d'une procédure d'évaluation des formations par les participantes et participants lors de la création de nouveaux programmes. Depuis 2019, les ateliers de formation pédagogique offerts à l'UniNE sont ouverts aux personnes externes enseignant dans les programmes de formation continue.

On relèvera que pour de nombreuses formations existant de longue date ou nouvellement créées, afin de répondre aux nouveaux besoins du marché, l'UniNE n'a pas la taille critique pour les offrir seule et travaille souvent en collaboration avec d'autres hautes écoles ou partenaires auxquels elle apporte ses compétences spécifiques.

Mandat n° 13 – Partenariat avec les hautes écoles universitaires

L'UniNE a le mandat de poursuivre ses collaborations avec les autres hautes écoles universitaires de Suisse romande.

Durant la période couverte par le MO, l'UniNE participe à la création d'un réseau interuniversitaire de réflexion sur la durabilité de la mobilité professionnelle dans les universités et à la création d'un réseau romand sur la qualité des universités et hautes écoles. Elle s'accorde avec l'UNIL et l'UNIGE pour accroître le nombre de places ouvertes aux étudiantes et étudiants de l'UniNE qui vont faire leur 2^e année de médecine à Lausanne ou Genève. Depuis 2019, le nombre total de places en 2^e année est passé de 21 à 26 par année. Cela représente presque un quart de places supplémentaires et répond à l'exigence que les

étudiantes et étudiants de l'UniNE aient des chances égales à celles et ceux de Lausanne et Genève. Le Bachelor en sciences pharmaceutiques est harmonisé entre les universités du Triangle Azur. En revanche la collaboration avec l'UNIL pour offrir un Master conjoint en systèmes d'information cesse car l'UniNE ne dispose plus des ressources suffisantes pour poursuivre ce cursus commun avec un partenaire en plein développement de son côté. Cela conduit à une perte d'une trentaine d'étudiantes et étudiants par année pour l'UniNE.

En 2020, la convention du Réseau romand de conseil, formation et évaluation (RCFE) permettant aux cinq universités romandes de partager leur offre de soutien pédagogique est renouvelée. L'UniNE augmente par ailleurs sa participation au capital de Microcity et contribue à une série de publications en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique et l'Université de Fribourg. En 2021, une convention avec l'Office fédéral de la statistique visant une intensification des collaborations est renouvelée et une collaboration entre l'Institut d'histoire et les Documents diplomatiques suisses est mise en place. En 2022, un nouvel institut transdisciplinaire est créé en travail social en partenariat avec la HES-SO. Ce modèle offre la possibilité de réaliser un doctorat pour des diplômées et diplômés de master HES et est considéré comme pionnier par les autorités fédérales, c'est pourquoi il peut bénéficier de contributions d'impulsion. La stabilisation de cette offre impliquera de mobiliser des ressources nouvelles lors de la période 2023-2026, lorsque les contributions initiales de tiers arriveront à leur terme.

Au niveau international, un double master européen dans le domaine des migrations (EuMIGS), qui réunit sept universités européennes, est créé et une prolongation de l'accord entre ces sept universités est ratifiée en 2022. Le travail administratif se poursuit pour négocier les accords de mobilité estudiantine du programme mis en place afin pallier le retrait de la Suisse d'Erasmus+. La pandémie limite la possibilité d'intensifier les collaborations avec des institutions étrangères à partir de 2020. Néanmoins, l'UniNE participe au projet CLARIN (infrastructure européenne pour les ressources et technologies linguistiques) et consolide le soutien de la Confédération à sa représentation de la Suisse dans un réseau mathématique international. La rupture des négociations entre l'Union européenne et le Conseil fédéral autour des programmes Horizon Europe (recherche) et Erasmus+ (mobilité étudiante) constitue en 2021 un recul en termes de coopération internationale.

Mandat n° 14 – Partenariat avec les hautes écoles BEJUNE

L'UniNE poursuit sa politique de promotion de la coopération avec les hautes écoles BEJUNE.

Outre les collaborations ordinaires et permanentes, l'UniNE collabore à de multiples reprises avec la HE-Arc et la HEP-BEJUNE sur des projets spécifiques durant la période couverte par le MO 2019-2022. Fin 2018, un projet de NCCR commun sur les mutations éducatives consécutives à la digitalisation est déposé. En 2019, les trois institutions collaborent étroitement en vue de la migration de leurs bibliothèques dans le réseau suisse SLSP en 2021, et un projet est soumis conjointement par l'UniNE et la HE-Arc Ingénierie dans le cadre du Programme national de recherche PNR77 « Transformation numérique ». Une collaboration étroite et des réunions régulières se tiennent également dans le cadre de la Communauté du savoir, réseau pérennisé en 2019 suite à un financement Interreg. Ce réseau réunit, outre les trois hautes écoles situées sur territoire neuchâtelois, la HEIG-VD, l'Université de Franche-Comté, l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard et l'École nationale supérieure de mécanique et de microtechnique. L'UniNE continue de proposer également des prestations ouvertes aux étudiantes et étudiants de la HE-Arc et de la HEP-BEJUNE, par exemple des cours de sport ou de français ainsi que des ateliers sur le système LAMal ou la gestion du budget.

En 2020, la commission de travail UniNE – HEP-BEJUNE est réactivée et l'UniNE transmet à la HEP-BEJUNE son règlement sur la prévention et la gestion de conflits comme base pour l'édiction de son propre règlement. Un séminaire conjoint est par ailleurs mis en place entre l'UniNE et la HE-Arc dans le domaine de la conservation-restauration. L'UniNE et la HEP-BEJUNE lancent un CAS destiné aux futur-e-s enseignant-e-s en informatique du secondaire

Il géré par un chargé d'enseignement de l'UniNE (poste créé en 2020). Une convention entre l'UniNE et la HEP-BEJUNE entre en vigueur concernant les crédits complémentaires nécessaires à l'inscription au Master en didactique disciplinaire commun aux HEP romandes. Depuis 2021, l'UniNE occupe un des deux sièges neuchâtelois au sein du nouveau Conseil de la HEP-BEJUNE. Un nouveau CAS en outils du management public est aussi lancé en commun avec la HE-Arc durant la période du MO 2019-2022.

Les trois institutions échangent régulièrement des informations, conseils et bonnes pratiques. Cela est par exemple le cas en matière de plans de protection Covid applicables aux hautes écoles et d'accréditation institutionnelle. La nouvelle offre de restauration introduite en 2020, puis les solutions temporaires suite au retrait de la gérance à l'automne 2020, sont étroitement coordonnées entre l'UniNE et la HE-Arc, sous le patronage de l'État.

Mandat n° 15 – Ancrage dans le canton

L'UniNE est invitée à examiner, en concertation avec les collectivités intéressées, la possibilité de déployer des activités dans d'autres lieux de notre canton.

Les premiers effets du groupe de contact entre le Rectorat et la Ville de La Chaux-de-Fonds créé en 2018 se déploient durant la période 2019-2022. En 2020, une décision de principe est prise en faveur d'une collaboration entre l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'UniNE, l'Institut suisse pour la conservation de la photographie, la Ville de La Chaux-de-Fonds et la HE-Arc restauration-conservation. Par ailleurs, un projet d'implantation d'une station de recherche en comportement animal est en cours de planification.

Plusieurs mandats et activités de recherche sont réalisés en collaboration avec des communes et le canton durant la période couverte par le MO 2019-2022, par exemple : mandat de recherche en microbiologie pour la STEP de La Chaux-de-Fonds (2019), mandat du Parc régional Chasseral sur la participation citoyenne (2019), mandats en hydrogéologie avec les services cantonaux de l'environnement et de l'aménagement ainsi que les communes de Boudry et La Côte-aux-Fées (2019), projet de recherche en viticulture et changement climatique avec des entreprises et les communes viticoles de Boudry, Saint-Blaise, Corcelles-Cormondrèche, Milvignes et Cressier (dès 2019), analyse de cyanobactéries apparues à l'embouchure de l'Areuse (2020), travaux de bachelor sur l'impact de l'extinction de l'éclairage nocturne dans la commune de Val-de-Ruz (2020), fouilles archéologiques à Colombier (dès 2021). Des collaborations sont également en cours avec des institutions sociales, par exemple le projet de recherche FNS *Homage*, mené en collaboration avec plusieurs EMS du canton et le projet *ReliÂge* sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées, en collaboration avec La Grande Béroche, Neuchâtel et Val-de-Ruz.

Concernant le positionnement de l'UniNE comme partenaire de la vie culturelle et sportive, l'UniNE organise ou participe à l'organisation d'événements dans plusieurs lieux du canton. La finale suisse de *Ma thèse en 180 secondes*, édition 2019, a lieu à La Chaux-de-Fonds, de même que la cinquième édition du *Théâtre de la connaissance*. Une exposition sur Denis de Rougemont est organisée en collaboration avec la BPUN, le Club 44 et la Maison de l'Europe transjurassienne. En 2019, l'UniNE participe également au *Samedi des bibliothèques*. Elle collabore avec le Laténium notamment sur l'exposition « Émotions patrimoniales ». En 2021, un projet de festival des arts vivants proposé conjointement par l'Institut de psychologie et éducation, le Club 44, le Théâtre du Pommier et le Jardin botanique de Neuchâtel reçoit un prix du Réseau Romand Science et Cité. Des activités diverses comme des journées d'études, des colloques ouverts au public, une semaine de la durabilité annuelle, un concours d'écriture ainsi que des cafés scientifiques ont également lieu.

Le programme sport-études accueille entre une quinzaine et une vingtaine de sportives et sportifs d'élite, contribuant à l'attractivité des clubs régionaux de haut niveau vis-à-vis de jeunes talents (plus de détails dans la section Sport-Études de la partie Enseignement *supra*).

Infrastructures

Mandat n° 16 – Infrastructures et services à la communauté universitaire

L'UniNE a le mandat de participer activement au projet de construction d'un nouveau bâtiment et à la coordination des travaux avec la ville de Neuchâtel, en matière d'urbanisme et d'aménagement notamment, et en matière de synergies entre les besoins de l'UniNE et les autres partenaires intéressés.

Le projet permettant de doter l'UniNE de nouveaux bâtiments pour des activités académiques et sportives – relocalisation d'instituts et création d'une réserve de croissance pour la Faculté des lettres et sciences humaines, la Faculté de droit et la Faculté des sciences économiques, grand auditoire de 700 places, espaces interactifs de travail de type *learning center*, salle double et modules pour divers sports individuels et de groupe – est sur la bonne voie. Un crédit d'étude est voté par le Grand Conseil début 2021 et le Comité de pilotage valide le cahier des charges en septembre de la même année. Le concours d'architecture est organisé courant 2022 (communication du lauréat début 2023). L'UniNE est invitée dans ce cadre à faire des propositions en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans sa stratégie de durabilité.

L'UniNE crée par ailleurs un nouveau portail web « Logement » en 2019 et lance le projet d'hébergement intergénérationnel *Appart'Âges*. L'opportunité de reprendre la gestion et l'hébergement des bâtiments des Sablons et de la Cité des étudiant-e-s est étudiée. Une solution par étapes est définie, reposant sur la reprise de la gestion des Sablons comme préalable. Toutefois, fin 2021, le Conseil de la Fondation du Foyer des Sablons oppose une fin de non-recevoir à une proposition de reprise de la gestion formulée par l'UniNE.

Édition

Université de Neuchâtel
Rectorat
Faubourg de l'Hôpital 41
CH-2000 Neuchâtel

Impression

Centre d'impression de l'Université (CIUN)

© **Université de Neuchâtel**
2023

